Hugues Bouchard

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1632

Né à Dijon (Côte d'Or) le 8 août 1605

Mort à Paris (Institution), le 10 octobre 1681

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. I, p. 174.

Batterel : t. I, p. 276.
t. II. p. 81, 198, 201.
t. IV. p. 50, 410, 426.

Bicaïs : t. I. p. 554.

Bonardi p. 121

Bougerel : t. I. p. 273

Cloyseault : Ménologe, p. 147.
" Vies, t. II. p. 341 notice.
t. III. p. 19, 82.

Fillon : Vie de M. Olier : t. I, p. 274, 297.
" " t. II. p. 401.

Marcel Viller S.J. : Dictionnaire de spiritualité. Paris, Beauchesne 1935-37
1935, fascicule IV, col. 1236.
1937, fascicule VI, col. 1885. article Molin.

Ingold : Supplément à l'essai de bibliographie oratorienne.

Moréri : Suppl. de 1749.

Statuts de la 18e assemblée générale de l'Oratoire tenue en 1684.

Dupin : Table, t. III, p. 235.

Fabricius : Suppl. ad Bibl. Lat.

Papillon : Bibliothèque des auteurs de Bourgogne : t. I, p. 73.
Histoire de Port Royal
Relations des religieuses de Port Royal. p. 193 et 194.

Dictionnaire d'histoire ecclésiastique, IX, 1443-44 article J. Carreyre

LE PÈRE

HUGUES BOUCHARD

(1605-1681)

Sommaire. — Sa naissance. — Sa conversion. — Sa vocation à l'Oratoire. — Ses peines intérieures. — Sa première retraite. — Son amour pour les missions. — Sa soumission à son directeur. — Son séjour à Avignon. — Ses pénitences. — L'oraison publique. — Sa prudence pour la conduite des âmes. — Sa charité pour les âmes. — Sa paix et sa tranquillité. — Son humilité. — Sa crainte des jugements de Dieu. — Sa dépendance de Dieu. — Son respect pour les églises. — Son amour et sa dévotion pour Jésus-Christ. — Sa charité pour les malades. — Ses dispositions pour la mort. — Sa mort. — Ses maximes. — Ses miracles.

Le P. Hugues Bouchard vint au monde le 8e du mois d'août de l'an 1605, dans la ville de Dijon, capitale du duché de Bourgogne. Ses parents, ne sachant pas les desseins de Dieu sur lui, le destinèrent pour le monde et n'oublièrent rien pour en faire un honnête homme. Il acheva le cours de ses études sans être déterminé sur l'état de vie qu'il voulait embrasser pour le reste de ses jours. Il demeura quelques années qu'il ne pensait qu'à se divertir, et à voir les compagnies; le jeu, la danse et la bonne chère étaient son unique occupation. Il fit une partie avec plusieurs jeunes gens de condition, ses amis,

d'aller passer le carnaval à Bourges, auprès de M. le prince Henri de Condé[1], pour y jouer et s'y divertir. Dieu permit qu'il lui arrivât dans cette ville une dangereuse maladie, qui dura plus de six semaines. Il fut réduit à l'extrémité, et la main de Dieu, qui s'était rendue sensible sur lui, le conduisit jusqu'aux portes de la mort pour le faire entrer dans une nouvelle vie. Voici comment :

Il lui sembla être transporté en songe devant le tribunal de Dieu, où tous ses péchés lui parurent dans une horreur si extrême, que toutes sortes de tourments lui eussent été plus faciles à supporter que celui qu'il souffrait en cet état. Cette horreur lui parut proportionnée à la grandeur et à la sainteté de Dieu, et lui causa dans le cœur des remords et des troubles semblables à ceux que ressentent les âmes dans les enfers. Il crut voir Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST terriblement en colère, et toutes les créatures s'élevant contre lui pour l'accuser, le condamner et même le punir de la témérité qu'il avait eue de se révolter contre leur commun Seigneur. L'enfer lui parut ouvert, et il lui sembla voir les peines qui lui étaient préparées. Il se trouva même sur le point d'y être précipité, lorsque la sainte Vierge tout d'un coup vint à son secours et pria son Fils de lui faire miséricorde. Notre-Seigneur le regarda d'un œil favorable, s'approcha de lui et l'embrassa tendrement. Il lui fit voir aussi dans le même songe quel était l'état pitoyable de son Église; qu'il s'y perdait tous les jours une infinité d'âmes, que la plupart des communions qu'on faisait étaient autant de sacrilèges et qu'il voulait se servir de lui dans l'état ecclésiastique pour le salut du prochain, et il répandit dans son esprit une certaine lumière qui lui fit voir toutes les beautés de l'Écriture sainte et toutes les

[1] Le père du grand Condé.

maximes du christianisme si clairement, que quand un ange lui aurait dit le contraire, il ne l'aurait pas écouté. Enfin il lui découvrit qu'il voulait qu'il entrât à l'Oratoire; que c'était l'état auquel il l'appelait, et qu'il ne lui faisait miséricorde qu'à cette condition. En même temps il le promit et il se trouva hors de danger.

Il rapporte cette histoire avec toutes ses circonstances dans un livre écrit de sa propre main, et quoiqu'il ne dise pas positivement que c'est à lui-même qu'elle est arrivée, il l'a néanmoins avoué à plusieurs de ses plus intimes amis, disant qu'il ne pouvait pas assurer si dans ce temps il était éveillé ou endormi; si c'était une vision miraculeuse ou un songe naturel, mais qu'il était persuadé que Dieu s'en était servi pour lui faire connaître sa volonté.

Il ne fut pas plus tôt relevé de cette maladie qu'il se trouva attaqué de quantité de peines intérieures, qui, jointes à de grands obstacles qu'il rencontrait dans l'exécution de son dessein, le jetèrent dans un état digne de compassion. Il fut combattu de plusieurs pensées différentes, ne sachant pas à quoi se déterminer; car tantôt il voulait de nouveau s'engager dans le monde, tantôt il se sentait pressé par de puissants mouvements de se consacrer à Dieu. Dans ces inquiétudes continuelles il fut un jour si frappé de la terreur des jugements de Dieu et de la sévérité avec laquelle il lui avait fait connaître qu'il punissait le péché, que sans différer d'un moment il alla se présenter à l'Oratoire pour y faire une retraite de quelques jours, afin d'examiner dans le calme de la solitude les desseins de Dieu sur sa vocation.

Il y demeura huit jours dans une si grande sécheresse spirituelle que, quoiqu'il lût ou qu'il priât, il n'y trouvait pas plus de goût qu'un homme qui mâche du foin, ce sont ses propres termes : « Car Dieu, ajoute-t-il, est

« trop saint pour se communiquer à un pécheur aussi « détestable que je le suis. » Il était sur le point de tout quitter, lorsque son directeur, l'allant voir dans sa chambre, le trouva tout inquiet et abattu. Il lui demanda quelle était sa peine, et en quel état il se trouvait; il ne put lui déguiser qu'il ne trouvait aucun goût à tous les exercices de piété qu'on lui faisait pratiquer, et que cette disposition lui faisait appréhender que Dieu ne l'eût rejeté. Ce sage directeur, après l'avoir écouté avec beaucoup de patience et de recueillement, eut bientôt calmé tous ces troubles en lui disant que les choses de Dieu ne tombaient pas sous les sens; que le chrétien devait se conduire selon les lumières de la foi, et que Dieu agissait souvent avec les âmes dans le commencement de leur conversion comme une nourrice qui refuse pendant quelque temps le sein à son enfant pour le lui faire désirer avec plus d'empressement; enfin il l'entretint des voies de Dieu sur les âmes avec tant de force, de piété et d'onction, qu'il en fut vivement touché, et que dès lors il s'abandonna à tous les desseins de Dieu sur lui. Connaissant visiblement qu'il l'appelait à l'état ecclésiastique dans la congrégation de l'Oratoire, il demanda d'y être reçu, et après avoir mis ordre à quelques affaires qu'il avait dans le monde, il y entra et il y fit paraître une si grande ferveur qu'il servît d'exemple à tous ses Confrères.

Il y étudia en théologie, et le R. P. de Condren, connaissant sa capacité et sa vertu, lui ordonna de recevoir les ordres et la prêtrise à Troyes le 10e de mars de l'an 1634.

Les paroles que l'évêque dit à tous les prêtres dans leur ordination (*Imitamini quod tractatis*) firent tant d'impression sur lui, qu'il se persuada qu'il avait contracté une étroite obligation d'étudier tous les jours de sa vie

Jésus-Christ dans ce divin Sacrement. L'amour que le Fils de Dieu y témoigne pour la gloire de son Père et pour le salut des âmes fut l'exemple le plus puissant qu'il se proposa d'imiter; car dès lors il conçut le dessein de se consacrer entièrement aux missions, si le R. P. général voulait l'y appliquer. De tous les emplois qui sont dans la Congrégation, il n'en crut point de plus conforme à la vie que Notre-Seigneur et ses apôtres avaient menée sur la terre, ni de plus propre pour travailler à détruire le règne du péché et à établir celui de Dieu dans les âmes. Il y sentit un si grand attrait qu'il ne douta point que ce ne fût sa vocation particulière. Ce qui lui a fait dire souvent qu'il s'estimerait heureux d'y sacrifier sa vie et de mourir dans une mission. Lorsqu'on lui proposait d'y aller, il en ressentait une joie qui ne peut s'exprimer. Il ne craignait ni peine ni fatigue. On l'a vu grimper des montagnes affreuses pour aller chercher des pauvres paysans dans leurs chaumines, afin de les instruire des principaux mystères de notre religion. On l'a vu d'autres fois des jours entiers et une partie considérable des nuits au confessionnal pour entendre les pécheurs avec une patience admirable. Durant les plus grandes rigueurs, lorsque tout était glacé et couvert de neige, on l'a vu ne revenir qu'à midi de l'église, où il était allé dès les quatre heures du matin, tout abattu et gelé de froid, non seulement sans jamais se plaindre, mais au contraire avec une joie aussi grande que s'il avait eu toutes les commodités possibles. Il s'est souvent engagé en des missions de plusieurs semaines sans prévoir ses besoins, et sans emporter les habits et le linge qui lui étaient nécessaires. Lorsqu'on lui en parlait il ne répondait autre chose, sinon : « Quand il s'agit du ser-« vice de Dieu, il ne faut pas tant penser à soi-même. »

On jugera aisément du grand amour qu'il avait pour

cette fonction sainte par cette lettre qu'il écrivit un jour à quelques religieuses d'Avignon qu'il dirigeait pendant leur retraite.

« Je serai peut-être obligé, leur dit-il, de vous quitter « pendant votre retraite, si Mgr l'archevêque n'a égard à « vos prières : il me veut employer à la visite de son « diocèse; ainsi, si Dieu nous fait cette grâce de ne nous « pas laisser dans l'oisiveté, il fait bon mourir dans le « travail, et pour cela il faut désirer d'y être toujours. « J'espère que celui de la mission m'immolera un jour à « Dieu; ce serait une grande grâce que je ne mérite pas, « mais que j'espère. Priez Dieu que je ne sois pas frustré « dans mon espérance. Le grand bonheur de se pouvoir « consumer dans le travail! pourvu que nous mourions « bien, il importe peu en quel lieu. »

Le zèle ardent dont il brûla pour les missions[1], n'empêcha pas que du commencement il n'eût quelque doute ou scrupule s'il était propre à cet emploi, ou plutôt s'il devait y prêcher et y faire le catéchisme; parce qu'il ne pouvait pas apprendre par cœur ses sermons ni les débiter avec la même facilité que plusieurs faisaient. C'est pourquoi, afin de ne se point tromper en suivant ses propres lumières, il s'adressa à son directeur, qui était le P. de Saint-Pé, lui découvrit sa peine et le pria de lui faire connaître la volonté de Dieu sur lui. Ce Père lui fit une réponse pleine de piété et d'instruction, qui mérite d'être rapportée pour l'édification de ceux qui la liront.

« Vous me demandez, lui dit-il, si vous devez parler « en public; je vous réponds que oui. Vous ne parlez pas « dans la première chaire d'Avignon ni en aucun lieu

[1] Depuis 1650, ou à peu près, jusqu'à sa mort, le P. Bouchard prêcha presque sans interruption des missions dans tout le midi de la France. (MM. 577, 578.)

« d'éclat: vous parlez ou à des prisonniers, ou à des per-
« sonnes de piété, ou à des paysans, ou à des enfants;
« vous savez bien la religion et nettement; vous vous
« abstiendrez facilement de dire des choses que vous ne
« savez pas et de faire des hérésies. Pourquoi donc ne
« parleriez-vous pas? Vous dites qu'il serait mieux de
« laisser parler les autres; je réponds qu'il faut qu'ils
« parlent aussi, et que quand vous vous joindrez à eux,
« il n'y aura pas trop d'instructions; et s'il fallait que
« quelqu'un se tût, je ne crois pas que ce dût être vous;
« car il n'y a guère d'hommes, j'entends entre ceux qui
« portent la qualité de prédicateurs, qui sachent les
« choses de notre sainte foi aussi purement que vous, et
« que quelque nombre de prêtres de l'Oratoire. C'est
« pourquoi je me plains toujours que ceux de notre Con-
« grégation ne travaillent pas assez, même en ce genre
« de travail, de prêcher et de catéchiser, et je crois que
« c'est avec raison; car après tout, les prêtres de l'Ora-
« toire ont reçu de grandes et saintes lumières de leurs
« deux premiers généraux[1], sur JÉSUS-CHRIST, sur les
« mystères, sur ses sacrements, sur ses commande-
« ments, sur ses conseils, sur sa parole, sur sa grâce,
« sur son esprit. Il est très juste et très salutaire qu'ils
« en fassent part à l'Église, puisqu'ils sont à elle plus
« qu'à eux-mêmes, et que la Congrégation est toute pour
« cette épouse aimable de JÉSUS-CHRIST. Parlez donc,
« mon cher Père, et faites connaître et aimer JÉSUS-
« CHRIST de tout votre pouvoir. Ayez la même foi pour
« croire que vous le produirez dans les âmes par sa pa-
« role, que vous en avez pour croire aussi que vous le

[1] Le P. Bouchard, en particulier, avait beaucoup vécu avec le P. de Condren. Ce fut lui qui l'assista à sa mort. (Voir Faillon, *Vie de M. Olier*, I, 293.)

« produisez tous les jours sur l'autel par la même voix « de sa parole. Encore qu'il soit vrai que, pour ce pre- « mier, l'industrie du ministre soit plus requise. Mais « enfin Dieu est toujours le premier agent dans l'un et « dans l'autre, et il n'a pas besoin de la science ni de « l'éloquence acquise ou naturelle. Pour la science de la « foi, il vous l'a donnée aussi bien que la puissance de « parler. Usez-en pour sa gloire, et que rien ne vous en « empêche. Parlez jusqu'à ce qu'il vous rende muet. « Toute la terre est pleine de l'ignorance de Dieu, et « vous me demandez si vous tâcherez de le faire con- « naître! et vous êtes prêtre, et prêtre de l'Oratoire, et « vous pouvez parler! Il n'y a pas seulement raison d'en « douter.

« Si vous ne pouvez vous préparer par l'étude, tant « mieux pour vous. Dieu peut-être vous a mis dans cette « impuissance, afin que vous ne l'offensiez pas comme « moi par trop d'étude. Je me sens toujours coupable et « d'étudier trop et de prier trop peu. »

Depuis qu'il eut été ainsi déterminé par son directeur, il n'hésita plus de s'appliquer de toutes ses forces à l'instruction des peuples, et Dieu versa tant de bénédictions sur son travail que Mgr l'archevêque d'Avignon, Dominique Marini[1], l'un des plus savants et des plus saints archevêques qui aient gouverné cette église depuis plusieurs siècles, prit une entière confiance en lui, l'envoya faire des missions pendant plusieurs années par tout son diocèse, le mena toujours avec lui dans ses visites, lui fit présent de deux volumes qu'il avait composés sur saint Thomas. Enfin il le demanda au R. P. général pour être l'un de ses familiers et demeurer avec lui dans son palais archiépiscopal, afin de profiter de sa

[1] Archevêque du 18 octobre 1648 au 20 juin 1669.

conversation et de ses conseils; mais ce saint prêtre le remercia humblement de cet honneur et ne voulut point d'autre partage pour lui que le travail. Enfin ce prélat faisant un examen général de tous les confesseurs de son diocèse, lorsque le P. Bouchard et les autres prêtres de l'Oratoire furent se présenter à lui, il dit en présence de tout son conseil et de quantité de personnes qui y assistaient : *Hi sunt qui permanserunt mecum in tentationibus meis; hi sunt comites peregrinationum mearum,* et plusieurs autres choses à leur louange, et leur donna tous ses pouvoirs sans vouloir les examiner.

Après avoir travaillé dans le diocèse de ce digne prélat pendant l'espace de seize à dix-sept ans, demeurant quelquefois jusqu'à neuf mois de suite en mission, il fut demandé avec beaucoup d'empressement dans les diocèses voisins, et Mgr le cardinal Bichi, évêque de Carpentras [1], voulut l'avoir pour faire avec lui des visites et des missions pendant plus de deux ans. Il y fit des conversions surprenantes. Il fut ensuite employé dans les diocèses d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Montpellier, d'Agde, de Narbonne. Enfin M. le prince de Conty, plus recommandable et plus illustre par la sainteté de sa vie [2] que par la noblesse de sa naissance, qui était pour lors gouverneur de Languedoc et qui restait d'ordinaire à Pézenas, dont il était seigneur, voulut l'avoir pour faire des missions dans toutes ses terres.

Quoique le travail des missions soit fatigant et qu'on ait besoin d'une forte constitution et d'une santé robuste pour le soutenir pendant plusieurs années, cependant

1 De 1630 à 1657.

2 Sa jeunesse cependant avait été orageuse. Ce furent sa femme, la *mère de l'Église,* et sa sœur, Mme de Longueville, qui le convertirent.

notre saint prêtre ne laissait pas d'y ajouter des pénitences extraordinaires, telles qu'à peine les religieux les plus austères peuvent en pratiquer davantage dans le repos des cloîtres. Son directeur fut obligé de les modérer, comme nous en pouvons juger par une lettre qu'il lui écrivit, où il lui dit entre autres choses : « Pour vos « pénitences vous vous contenterez, outre ce que vous « pratiquez, d'y ajouter la ceinture de fer une fois la se- « maine, mais non pas davantage, aux missions, où le « travail doit tenir lieu de mortifications; je suis d'avis « que vous vous absteniez aussi du cilice et de la disci- « pline pendant le travail de la mission. Je vous permets « pourtant d'en user la moitié moins qu'en un autre « temps. Je dis que je vous le permets, car je ne vous « l'ordonne pas. » Ce qui nous fait connaître que dans les missions il portait le cilice, se donnait la discipline, et portait du moins une fois la semaine la ceinture de fer, sans les autres mortifications qu'il pratiquait déjà, dont il n'est pas fait mention dans cette lettre.

Pendant le séjour qu'il fit à Avignon, Dieu lui inspira une manière d'instruction très sainte qu'il établit dans l'église de l'Oratoire, et qu'on a toujours continuée jusqu'à présent avec beaucoup d'édification : ce fut une oraison publique par voie de méditation qui se fait tous les soirs. Il l'a pratiquée en ses missions avec tant d'onction que les peuples y accouraient avec un empressement merveilleux, et que plusieurs prêtres et religieux s'en sont servis depuis avec beaucoup de fruit; on avait tant de confiance en lui que presque toutes les religieuses le demandaient pour faire les exercices de la retraite sous sa direction, et qu'un très grand nombre de personnes s'estimaient heureuses d'être sous sa conduite. On ne pouvait pas y être longtemps qu'on n'en aperçût un changement considérable, car la première chose qu'il

voulait des personnes qui s'adressaient à lui, était d'avoir un règlement de vie conforme aux obligations chrétiennes de leur état. Il en a composé plusieurs pour différentes personnes, et Mlle la marquise des Portes, à qui l'église d'Alais[1] aura d'éternelles obligations pour l'établissement d'un siège épiscopal dans cette ville, le fit venir chez elle, afin de lui faire un règlement qui renfermât toutes ses obligations, et qui pût lui servir de règle pour conduire sa maison et tous les sujets de ses terres dans les maximes saintes du christianisme.

Dieu lui avait donné une grâce tout extraordinaire pour la conduite des âmes, et un tel discernement qu'à peine avait-il conversé une fois ou deux avec une personne qu'il pénétrait jusqu'aux sentiments et aux dispositions les plus secrètes de son cœur. Sa prudence à ménager les esprits n'était pas moins admirable, et il savait si bien les prendre qu'il était très difficile de résister à la force et à la douceur de ses paroles; et si, selon l'Évangile, on juge de la bonté d'un arbre par les fruits, il est aisé de conclure que notre bon prêtre a été l'un des premiers hommes de son siècle pour la conduite des âmes, par les personnes qu'il a dirigées dans leur généreux renoncement au monde. Toute la France, ou, pour mieux dire, toute l'Église a regardé avec admiration et avec justice Mgr le cardinal le Camus, évêque et prince de Grenoble, et M. l'abbé de la Trappe, comme les deux modèles les plus accomplis, l'un de la perfection ecclésiastique et l'autre de la perfection religieuse, et tous deux avouent avoir été beaucoup aidés, dans le commen-

[1] Cet évêché, en 1694, fut formé, par Innocent XII, d'un démembrement du diocèse de Nîmes. Il n'eut que sept évêques, dont le dernier fut le cardinal de Bausset. Aujourd'hui Alais est un chef-lieu d'arrondissement du Gard.

cement de leur retraite, par les sages avis et par la conduite sainte de ce bon Père. Nous pouvions encore ajouter feu Mgr le prince de Conty, que Dieu a donné en ce siècle pour servir d'exemple à tous les princes chrétiens : lequel avait une confiance si grande en ce bon Père, qu'il le consultait dans toutes les occasions qu'il en avait, sur toutes ses peines de conscience. Il avait appris du pieux cardinal de Bérulle que, conduire une âme, c'était conduire un monde. C'est pourquoi il ajoutait qu'il fallait extrêmement prendre garde de ne les point conduire par nos propres lumières, mais beaucoup prier Dieu pour connaître ses desseins sur elles, afin de les y faire entrer avec fidélité sans y mettre aucun obstacle de notre part.

Sa charité était si générale qu'elle s'étendait également sur toutes sortes de personnes, se faisant tout à tous pour les gagner toutes à JÉSUS-CHRIST, avec une douceur et une sincérité qui donnait dès le premier abord de l'ouverture et de la confiance à ceux qui s'approchaient de lui. Il était sensible aux infirmités de son prochain, et il les supportait avec une patience admirable. Il animait les âmes faibles; mais il parlait avec une force surprenante à ceux qu'il reconnaissait pécher par malice.

Un jour, étant parti prêcher pour une mission, il se souvint, après avoir fait quelques lieues, qu'une religieuse qu'il dirigeait avait besoin de quelques avis pour la conduite de son âme, et qu'elle serait en danger de tomber en quelque faute si elle n'était promptement secourue des conseils qu'il voulait lui donner. Il retourna sur ses pas et vint exprès pour l'entretenir, lui disant qu'il s'était senti pressé et comme poussé par l'esprit de Dieu de lui rendre cette charité, quoiqu'il lui en dût coûter beaucoup de peine et de fatigue. Pendant plus de trente ans qu'il a été employé dans des missions presque

continuelles, il a fait mille œuvres d'une charité véritablement héroïque, exposant sa vie en plusieurs occasions pour le salut des âmes. Combien de fois a-t-il retiré du péché des personnes qui y étaient engagées par des commerces criminels de plusieurs années! Combien de malheureuses victimes, prostituées au crime, a-t-il arrachées d'entre les mains de leurs complices en s'exposant aux fureurs de ces derniers! Il s'en trouva un jour qui résolurent de s'en venger d'une manière à le laisser sur le carreau sans pouvoir être condamnés par la justice. Ils l'attendirent un soir qu'il sortait de l'église, et l'ayant surpris seul dans une rue, ils lui donnèrent tant de coups de sacs pleins de sable, qu'ils lui meurtrirent tout le corps, et le laissèrent pour mort sur la place. Ces malheureux assassins firent leur coup sans jamais dire un seul mot. Il souffrit pareillement dans un profond silence et sans jamais dire un seul mot de tous les coups qu'il avait reçus. De sorte que ceux qui étaient restés à l'église et ceux qui étaient dans les maisons voisines ne purent le secourir, n'ayant entendu que certains coups sourds qu'ils pouvaient ne pas soupçonner être une action aussi criminelle. Il se traîna le mieux qu'il put à son logis, et tout le remède qu'il apporta à son mal fut de se mettre en prière pour la conversion de ceux qui l'avaient si cruellement maltraité. Il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs jours, et durant tout ce temps il ne fit que prier pour eux. Il ne voulut jamais qu'on fît la moindre recherche, et il défendit même qu'on en parlât à personne, s'estimant trop heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'était une de ses maximes qu'un véritable prêtre de JÉSUS-CHRIST devait être dans une disposition continuelle de porter toutes sortes de peines et d'humiliations pour retirer une seule âme du

péché. On l'a vu jusqu'au dernier jour de sa vie dans le même zèle et dans la même ferveur pour rendre à son prochain tous les offices de charité qu'on pouvait souhaiter de lui, défendant expressément aux Frères portiers et aux autres domestiques de dire jamais qu'il fût incommodé ou empêché lorsqu'on le demandait. Il s'est trouvé quelquefois souffrir des douleurs très violentes de dents, de la migraine ou d'une sciatique dont il était souvent travaillé, et pendant ce temps demeurer des heures entières à entendre les confessions, ou à consoler des personnes affligées sans jamais témoigner le moindre signe d'ennui ou de plainte. Il fallait l'étudier de près pour connaître qu'il endurât quelque chose; car le plus souvent il était malade trois ou quatre jours auparavant qu'on s'en aperçût.

Tous les événements, de quelque nature qu'ils fussent, n'étaient pas capables d'altérer tant soit peu la paix de son âme, qui se répandait même au dehors par une certaine joie extérieure dans laquelle on le voyait toujours, comme il parut dans l'histoire suivante.

Les Pères de l'Oratoire ayant choisi une maison pour commencer leur établissement dans la ville d'Avignon[1], l'ennemi du salut, prévoyant peut-être qu'autant de prêtres qui y habiteraient seraient autant de généreux conquérants qui, tous les jours, lui enlèveraient de nouvelles dépouilles, fit tous ses efforts pour s'y opposer, et pour cet effet suscita quantité de personnes même des plus qualifiées pour empêcher cet établissement. Leur fureur alla jusqu'à exciter une espèce de sédition dans le quartier où ils demeuraient, et à assembler toute la populace pour les investir dans leur maison et les attaquer comme ils auraient fait d'une forteresse. Ils escaladèrent

[1] En 1647.

les murailles et entrèrent par les fenêtres, comme dans une ville prise d'assaut, et courant par toutes les chambres de la maison ils firent mille insultes à ces bons Pères et les chassèrent de chez eux de la manière du monde la plus honteuse et la plus humiliante. Pendant tout ce tumulte, le bon Père Bouchard était en oraison en sa chambre, et lorsque cette populace y entra, elle le trouva à genoux et les mains jointes devant son prie-Dieu, dans une tranquillité et une paix admirables. Ce spectacle les frappa tellement, que pas un n'osa lui dire un mot, et que la plupart même, qui d'abord avaient eu la pensée de lui faire violence, sentirent un certain remords de conscience qui leur donna horreur de ce qu'ils avaient fait jusqu'alors. Il leur parla avec une aussi grande sérénité d'esprit et de visage que s'il ne lui était rien arrivé. Il sortit de la maison avec les autres Pères et il alla chez des religieuses pour y dire la sainte Messe, où il témoigna une joie extrême de l'affront qu'on venait de faire à toute la communauté. Elles admirèrent les dispositions saintes dans lesquelles il leur parut. Car il leur dit que Dieu lui avait fait la grâce de se ressouvenir dans le même temps de la prière de JÉSUS-CHRIST dans le jardin des Oliviers, qu'il s'était uni à lui pour entrer dans son esprit et pour supporter le même traitement, et qu'il s'étonnait qu'on ne l'eût pas jeté par les fenêtres comme il s'y attendait.

On a toujours remarqué en lui un fonds d'humilité inconcevable qui paraissait en ses actions aussi bien qu'en ses paroles, et l'on ne peut lire les lettres qu'il a écrites à plusieurs personnes sans être touché de voir les bas sentiments qu'il avait de lui-même. Il était si convaincu du misérable état de l'homme laissé à lui-même, de sa faiblesse et de sa corruption, qu'il disait souvent : « C'est « JÉSUS-CHRIST qui est le Dieu de notre salut et notre

« libérateur. C'est à lui que le cœur doit crier sans cesse « pour être délivré de la servitude et de la corruption. « L'humilité n'est pas une idée de l'esprit, mais une « vertu de cœur. Vous croyez que vous n'êtes rien et que « vous méritez d'être méprisé : cela est bon, mais cela « ne suffit pas. Soyez bien aise d'être traité comme vous « le méritez, et ne croyez jamais être humiliés, quelque « place qu'on vous donne sur la terre, puisque votre vé- « ritable place est en enfer. » Une de ses maximes était encore de ne jamais parler de soi-même, ni en bien ni en mal.

Un jour, sortant de sa retraite annuelle, il rendit visite à une personne de piété, qui, le voyant tout anéanti et humilié, en fut d'autant plus surprise qu'ordinairement il paraissait, dans les conversations, fort joyeux. C'est pourquoi elle lui demanda le sujet de l'abattement qu'elle remarquait sur son visage, et le pria en même temps de lui faire part de cette abondance de grâces et de lumières qu'elle ne doutait point que Dieu ne lui eût communiquées dans sa retraite. Il fit un grand soupir et ensuite il lui dit : « Vous seriez fort surprise si je vous « disais que pendant tout ce temps je n'ai pas eu une « pensée de Dieu; je n'ai ressenti qu'un fonds de misère, « de corruption et de péché. Le poids de mes désordres « m'a été insupportable. Dieu est si saint et si pur qu'il « ne peut souffrir les approches d'un pécheur. » Il ajouta quantité d'autres choses touchant la sainteté de Dieu et son indignité, dont cette personne fut charmée; il lui avoua qu'il avait ressenti pendant plusieurs jours des douleurs très violentes de sa sciatique, mais que toutes ces peines n'étaient rien en comparaison de celles que la sainteté de Dieu lui avait fait endurer dans la vue de ses péchés. Quand il lui parlait de lui-même, il disait d'ordinaire qu'il n'était qu'un vase brisé. C'est l'expres-

sion dont il se sert en plusieurs de ses lettres et qu'il avait souvent en la bouche : « Je ne suis, écrivait-il un « jour, qu'un vase brisé, qui n'est propre à rien qu'à « être jeté en quelque coin parmi les ordures de la « maison. » Et dans une autre lettre : « Je ne suis qu'un « vase brisé dont toutes les pièces ne peuvent plus « servir de rien. J'attends tous les jours ma réformation : « alors on rassemblera toutes ces pièces pour en faire un « nouveau corps, qui ne ressemblera plus au vieux, « étant formé sur JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Ce sera « une belle chose à voir! quand est-ce qu'elle arrivera? « je l'attends avec impatience. Je meurs tous les jours « par mes appréhensions de l'attente de la mort, et ma « consolation en cela est que, ne pouvant offrir qu'une « chétive vie à Notre-Seigneur, du moins je lui offre « plusieurs morts, chaque jour étant une mort pour moi, « puisque mes infirmités ne me promettent point le soir, « quand je suis au matin. C'est un bon moyen pour se « détacher du monde. Vous voyez combien je suis rempli « de mes besoins. Je ne suis plus en état que de recevoir « de tout le monde, et de dire comme le R. P. de Condren « dans sa dernière maladie : Je n'ai besoin que de rece- « voir miséricorde. » Les dernières années de sa vie, il devint si infirme qu'il ne pouvait marcher ni même sortir de l'infirmerie; on lui donna un frère pour en avoir soin, qui souvent le laissait sans secours, et même lui parlait quelquefois assez rudement. Ce saint homme, au lieu de s'en plaindre ou de souffrir qu'on lui en donnât un autre comme on le voulait faire plusieurs fois, lorsqu'il s'apercevait que ce frère était de mauvaise humeur, il se jetait à genoux à ses pieds, et il lui demandait pardon de la peine qu'il lui faisait. On l'a vu souvent venir le vendredi, lorsque la communauté était assemblée, se mettre à genoux et faire l'humiliation au

milieu du réfectoire, d'une manière si touchante qu'il tirait les larmes des yeux de tous ceux qui en étaient témoins. Il était si faible et si accablé de maladie et de vieillesse que, ne pouvant se relever, on le voyait se traîner à quatre pieds le long des tables pour baiser les pieds de tous les Pères et de tous les Confrères.

Nous ne pouvons point douter que Dieu n'ait parlé plusieurs fois en songe aux hommes, puisque l'Évangile nous apprend qu'il parla de la sorte à saint Joseph et aux Mages. Il est aussi certain que les choses dont l'esprit a été fortement occupé pendant le jour, reviennent ordinairement en songe pendant la nuit. Mais de quelque manière que ce soit, nous apprenons d'une lettre de ce bon Père, qu'il eut un songe terrible des jugements de Dieu les dernières années de sa vie pendant qu'il demeurait à l'institution de Paris. Nous rapporterons la lettre qu'il écrivit au P. de Saint-Pé, son directeur :

« Je vous proposerai, mon révérend Père, lui dit-il, « les divers états dans lesquels je me suis trouvé pendant « ma grande maladie. Je pense vous avoir dit autrefois « que la crainte de rendre compte à Dieu dans son juge- « ment faillit me désespérer durant ma jeunesse; mais « Dieu, qui tourne tout à son bien, s'en servit pour me « faire réfugier à l'Oratoire. Car, aussitôt que j'eus con- « senti à cette retraite, je me trouvai dans un calme qui « apaisa tous mes troubles. Dans cette dernière maladie « j'ai eu encore un furieux assaut à ce sujet. Une nuit, « si j'étais éveillé ou non, je ne m'en souviens pas, il « me semblait qu'étant couché tout de mon long, on « m'examinait sur tout ce que j'avais fait depuis que « j'avais le bonheur d'être dans l'Oratoire; il me semble « qu'il y en avait qui disaient que j'avais fait quelque « bien; mais on répondit à cela qu'il ne me servait de « rien, parce que je l'avais dit et que je m'en étais vanté

« trop souvent. En effet, ç'a toujours été ma faute de « parler facilement de ce que j'ai fait; d'autres plai- « daient encore pour moi, ce me semblait-il; à la fin une « dernière réponse fut que j'avais reçu ma récompense : « *Recepit mercedem suam*[1], et qu'il n'y avait plus rien à « attendre pour moi. J'en eus en même temps le cœur « percé de la plus vive douleur que j'aie jamais res- « sentie. Tous ces avocats et intercesseurs se retirèrent. « Me voilà délaissé; je demeurai seul; je m'écriai à « Dieu : Hélas! Seigneur, n'y aura-t-il pas de miséricorde « pour moi. J'appelle tout le paradis à mon secours; « personne ne me répondant, je souffris pendant quelque « temps une sorte de peine que jamais je n'avais éprou- « vée, et que je n'ai point éprouvée depuis. Enfin je ne « sais si je m'éveillai, ou si je me trouvai plus à moi; « mais ces paroles : *Recepit mercedem suam*, qui faisaient « le plus grand sujet de ma peine, me demeurèrent « tellement imprimées dans l'esprit, que je les avais « toujours présentes. La grande douleur en était passée; « mais les appréhensions m'en demeurèrent toujours; « j'eus un peu de repos pendant l'hiver qui suivit ma « maladie, auquel je travaillai à l'Institution, faisant « l'oraison le matin en public à nos confrères tous les « lundis pour leur apprendre notre pratique. Je fus em- « ployé ensuite dans un monastère trois ou quatre mois, « pendant lesquels j'allais de temps en temps confesser « les religieuses lorsqu'elles m'appelaient. Je tombai « ensuite dans un grand épuisement de corps et d'esprit. « Je fus plus d'une année si saisi de crainte, que lorsque « je pensais à ce jugement je pleurais comme un en- « fant. J'y pense toujours, mais il me semble que le bon « Dieu a mis un peu d'espérance en la place de ces

[1] S. Matthieu, VI, 2.

« grandes appréhensions ; car je suis toujours joyeux, « *spe gaudentes,* nonobstant tout cela. Je vous prie de me « dire ce que vous pensez ; car peut-être que je suis plus « à plaindre que je ne m'imagine, ayant perdu ces « grands sentiments et ces appréhensions. »

L'on voit sur la fin de cette lettre la soumission qu'il avait pour son directeur, comme il le consultait sur tout ce qui lui arrivait, et comme il lui rendait compte de temps en temps de sa conduite et des dispositions de son âme. Depuis que Dieu eut retiré de ce monde le R. P. de Saint-Pé, il se mit sous la direction du P. de Berziau[1], et quoique pour lors il eût plus de soixante-dix ans, il ne laissa pas de lui être aussi soumis que pourrait être un jeune novice. Il le priait instamment de lui mettre par écrit tout ce qu'il devait faire, ne se fiant point, disait-il, à sa mémoire ni à ses oreilles. « Ne pouvant honorer ce « saint temps de carême par la pénitence, permettez- « moi, lui écrivait-il, que je puisse l'honorer par l'obéis- « sance. Mes mauvaises oreilles ne sont pas fidèles à me « rapporter ce qu'on me dit ; voilà pourquoi je vous de- « mande cette charité, que vous me mettiez sur le papier « ce que vous m'avez dit de bouche. Je me prépare, selon « votre ordre, à observer les Quatre-Temps, ne prenant « point de potage le matin, ni de collation le soir, tous « les jours pendant le reste du carême ; vous me ferez la « charité de me régler et de me corriger dans les man- « quements que je pourrais avoir commis. J'obéirai « ponctuellement : *Unum iota aut unus apex non præte-* « *ribit*[2]. Je n'aurai plus de doute, ayant vu mon ordre sur

[1] Le P. André de Berziau, de Paris, passa sa vie à l'Institution de Paris, qu'il édifia pendant quarante ans par sa simplicité et ses vertus. Il y mourut le 14 novembre 1696.

[2] S. Matthieu, v, 18.

le papier. Prenez cette peine, s'il vous plaît, pour me délivrer de celle que je pourrais avoir, n'étant pas éclairci de la sorte; j'attendrai le secours de Dieu par votre moyen. Je le prie de tout mon cœur de vous donner la lumière de ce qu'il veut que je fasse. »

Mais il était dans une beaucoup plus grande dépendance de Dieu, n'entreprenant jamais rien qu'il ne l'eût consulté dans la prière. On l'a vu quelquefois demeurer plusieurs jours sans répondre aux doutes qu'on lui avait proposés, disant que Dieu ne lui avait encore rien fait connaître; et d'autres fois on l'a vu s'arrêter au milieu des discours et élever ses yeux au ciel pour attirer sur lui et sur ceux à qui il parlait, les lumières du Saint-Esprit. Ce qui imprimait aux personnes qui l'écoutaient un respect et une estime particulière pour tout ce qu'il disait.

Quand il voulait faire quelque conférence ou exhortation, il allait pendant quelque temps se présenter devant Dieu, où il s'abandonnait entièrement à lui pour porter la confusion de demeurer sans parole; et, en effet, bien souvent après avoir commencé, il ne savait pas ce qu'il devait dire. Mais Dieu, qui prenait plaisir à cet abandon, le remplissait des lumières les plus pures, qu'il débitait ensuite avec tant de force et d'onction que chacun en était charmé; il ne souhaitait agir en toutes choses que par les lumières de la foi, renonçant continuellement à son propre jugement et à ses propres lumières, pour s'y abandonner entièrement.

Il croyait et avec raison que le peu de respect avec lequel la plupart des chrétiens se comportent dans les églises venait du peu de foi qu'ils avaient pour le redoutable mystère de nos autels. C'est pourquoi, quand il voyait qu'on y commettait quelque irrévérence, il en avait le cœur percé de douleur. Un jour il aperçut dans

l'église de l'Oratoire d'Avignon quelques jeunes gentilshommes qui causaient d'une manière tout à fait scandaleuse. Il s'approcha d'eux, et, animé d'un saint zèle, il leur reprocha leur peu de foi avec des paroles fortes, mais accompagnées de douceur et d'honnêteté. Le lendemain ces jeunes gens, qui n'avaient pas plus de jugement que de religion, l'ayant rencontré par les rues, lui dirent toutes les injures qu'ils crurent lui pouvoir faire plus de peine. Il les écouta avec une paix et une égalité d'esprit merveilleuses, les remerciant de la grâce qu'ils lui faisaient de lui découvrir ses défauts. Il ne fut pas plus tôt retiré à la maison de l'Oratoire qu'un de ces jeunes gentilshommes, plus sensé que les autres, extrêmement touché de la patience et de l'humilité avec laquelle il avait souffert toutes leurs insultes, vint le chercher et se jeta à ses pieds et lui demanda pardon. Ce bon Père le releva promptement, l'embrassa avec tendresse et lui fit promettre qu'à l'avenir il aurait plus de respect dans les églises.

Il était d'une simplicité et d'une droiture admirables. La seule pensée de JÉSUS-CHRIST lui inspirait de la piété et de la dévotion. Il ne parlait jamais que de Dieu; en quelque lieu qu'il fût ou qu'il allât, on l'entendait toujours prier. Il envisageait JÉSUS-CHRIST en toutes choses, et il n'agissait presque jamais que par rapport à lui : « Si « nous aimons véritablement Notre-Seigneur, disait-il, « notre plaisir sera de penser sans cesse à lui. Il est « l'exemplaire qui nous a été donné, sur lequel nous « devons nous former. Regardons-le donc toujours. » Il avait composé un livre sur les pratiques de dévotion les plus essentielles à un chrétien, dont, dit-il, le principal devoir est de représenter JÉSUS-CHRIST en toute sa vie et en toutes ses actions.

En 1669, il fut choisi par Mgr l'archevêque de Paris,

comme l'un des plus éclairés directeurs qui fussent dans son diocèse, pour aller par ordre de la cour faire des conférences aux religieuses de Port-Royal, et les admettre à la participation des sacrements dont elles étaient interdites depuis longtemps pour les causes que chacun sait, et que la paix rendue par Clément IX venait de lever[1].

Pour juger de la prudence et de la discrétion avec lesquelles il pacifia tous les troubles qui étaient dans cette abbaye, il suffira de rapporter quelques lettres d'un des directeurs de ce monastère, dont la doctrine et les mœurs ont toujours été sans reproche[2]. C'est M. l'abbé de Sainte-Marthe, qui lui écrivit un jour en ces termes :

« Mon révérend Père, j'ai fait voir votre lettre à toute « la communauté de nos religieuses, qui l'ont reçue « comme un gage précieux de la bonté que vous avez « pour leur maison et avec les sentiments de respect et « d'affection qu'elles vous doivent. Elles regardent la « grande grâce que Dieu leur a faite par votre ministère « comme le principe de toutes celles qu'elles reçoivent « tous les jours, et elles se souviennent si bien de la « charité qu'elles ont trouvée en vous qu'elles avouent « qu'à quelque degré que puisse aller leur reconnais- « sance, elles ne s'acquitteront jamais envers vous que « quand Dieu leur fera la miséricorde de leur donner « dans le ciel une charité parfaite. La parabole dont vous « vous servez dans votre lettre leur a représenté très « vivement le triste état où vous les trouvâtes, quand « Dieu vous envoya la première fois les visiter; on ne « les regardait alors que comme des criminelles, et on

[1] En 1668.

[2] Les mœurs, oui, mais la doctrine, non; et ici le P. Cloyseault fait une grosse erreur qui étonne beaucoup, quand on connaît d'autre part sa ferme orthodoxie.

« ne heurtait à leur porte que pour leur prononcer des « arrêts et des censures. Mais lorsqu'elles n'attendaient « de la part des hommes que d'extrêmes rigueurs et que « ces rigueurs leur étaient des images de la colère de « Dieu, devant qui même les plus saints se trouveraient « coupables, s'il les jugeait sans avoir égard à sa misé- « ricorde; dans ce temps donc d'affliction, de famine et « de captivité, vous leur parûtes tout d'un coup comme « un ange de paix qui venait du ciel pour rompre leurs « liens; et si vous aviez la qualité de juge, vous étiez un « juge dans lequel se rencontraient ensemble la vérité et « la paix, la justice et la miséricorde. Dès cet heureux « moment elles chantèrent comme un cantique de joie : « *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*[1]. « Leurs larmes cessèrent, et elles ne pensèrent plus qu'à « se présenter devant votre tribunal; mais elles s'y pré- « sentèrent dans une entière confiance que vous n'y pro- « nonceriez des arrêts que pour les absoudre et les réta- « blir dans la liberté des enfants de Dieu. Après leur « avoir ainsi annoncé la paix, pour comble de toutes ces « grâces, vous leur donnâtes de vos mains sacrées le « Dieu de paix. Il y avait longtemps que, comme de « pauvres étrangères, elles ne vivaient que de miettes « qu'elles ramassaient dans la cendre et qu'elles arro- « saient de leurs larmes; mais vous les fîtes asseoir à la « table de leur Époux, pour les y faire vivre de Celui « même à l'adoration duquel elles se sont consacrées. « Comme dans ces tristes jours, où il semblait que le « ciel et la terre avaient conspiré pour les affliger, JÉSUS- « CHRIST était l'unique objet de leurs désirs; qu'ont-elles « pu souhaiter après l'avoir reçu par votre ministère, « sinon que ce don du ciel demeure à jamais avec elles,

[1] II Cor., VI, 2.

« et qu'il soit lui-même votre récompense? Que s'il est « vrai sans doute, mon cher Père, que quand vous êtes « venu les visiter dans leur prison, vous n'avez cherché « en elles que JÉSUS-CHRIST et que la seule charité que « vous aviez pour ses membres vous a pressé d'agir « comme vous avez fait, n'avez-vous pas tout sujet d'es- « pérer que quand vous paraîtrez devant le trône de « notre souverain Juge, il vous mettra au nombre de « ceux à qui il dira : Venez, les bénis de mon Père, car « j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été « en prison, et vous m'avez visité; car vous avez fait à « moi-même ce que vous avez fait aux moindres des « miens[1]. Voilà les fruits, mon cher Père, que vous avez « sujet d'attendre de la charité que vous avez pour « JÉSUS-CHRIST et pour ceux qui sont à lui. Mais comme « nous voyons dans l'Évangile que l'humilité cache aux « justes les bons offices qu'ils ont rendus à leur divin « Maître, et que, se considérant comme ne lui ayant « jamais fait aucun bien, ils lui disent : *Domine, quando te « vidimus esurientem, et pavimus te*[2]? Ainsi sachant que « toutes vos richesses ne sont que des dons de Dieu, « vous n'osez les regarder comme étant à vous, et vous « les laissez entre les mains de JÉSUS-CHRIST afin de les « posséder avec plus de sûreté. »

Cette lettre fut suivie d'une autre qu'il lui écrivit le propre jour du rétablissement de la piété et de la régularité dans cette abbaye, dont il donne toute la gloire après Dieu à notre saint prêtre, qui était l'instrument dont sa bonté infinie s'était servie pour un si grand bien. « En « différant, lui dit-il, de répondre à votre lettre, je suis « enfin arrivé au jour du rétablissement de cette maison,

[1] S. Matth., xxv, 34.
[2] *Ibid.*, 37.

« que toutes nos sœurs regardent comme une de leur
« principales fêtes, et qu'elles célèbrent avec une dévotio
« toute particulière. C'est la vôtre aussi, mon révéren
« Père, comme la leur. Vous avez été l'instrument don
« Dieu s'est servi pour leur faire une grâce si singulière
« de sorte que, si ce monastère est le champ que Dieu
« cultivé et l'édifice qu'il bâtit, on peut dire qu'il vous
« comme associé à son travail, et qu'il vous a fait comm
« son coopérateur; si Dieu est devenu pour ces reli
« gieuses un Dieu de toute consolation, et s'il leur
« rendu cette joie salutaire, que cause la présence d
« JÉSUS-CHRIST à des vierges qui sont ses épouses, vou
« pouvez leur dire véritablement que vous êtes le coopé
« rateur de cette sainte joie, *adjutores gaudii vestri;* c
« qui vous reste à demander à Dieu, c'est que cette fêt
« dure éternellement, et que nous la fassions dans le cie
« avec tous les saints. »

La mère abbesse de ce monastère lui écrivit le mêm
jour pour lui témoigner la reconnaissance qu'elle e
toutes ses religieuses conservaient pour la grâce qu'elle
avaient reçue par son ministère. Le style de piété don
sa lettre est écrite fera sans doute qu'on sera bien ais
de la lire :

« Je ne prends, dit-elle, mon révérend Père, la liber
« de joindre ce mot à la lettre de M. de Sainte-Marth
« que pour vous témoigner au nom de toute notre com-
« munauté une éternelle reconnaissance pour la grâc
« que nous avons reçue de Dieu par vos mains, et pou
« la charité qui vous a rendu envers nous le ministr
« saint d'une faveur extraordinaire. Tous les ans nou
« renouvelons le sentiment et la mémoire de notre bon-
« heur, et nous disons avec vérité, en parlant à Dieu
« qu'à proportion de la grandeur des peines, dont notre
« cœur avait été rempli, ses consolations et ses grâces

« l'ont depuis comblé de joie; elle ne sera jamais par-
« faite néanmoins que quand vous nous aurez obtenu
« de la *bonté* de JÉSUS-CHRIST la grâce de nous nourrir
« *et de croître* par la vertu des divins sacrements que
« nous fréquentons. Nous le supplions de vous rendre
« dans une glorieuse éternité la charité que vous avez
« eue pour nous[1]. »

Ce bon Père avait encore un talent particulier pour consoler les malades et les mettre dans les dispositions véritablement chrétiennes. Lorsqu'il était malade, il avait des pensées et des sentiments si saints, qu'on ne peut les lire sans en être touché. Nous avons déjà rapporté plusieurs lettres, dont nous craignons que les lecteurs ne fussent ennuyés; cependant comme personne ne peut mieux exprimer ses dispositions que lui-même, nous croyons qu'il est à propos que nous en ajoutions encore quelques-unes où il exprime ses sentiments touchant les maladies et ses dispositions pour la mort.

« Il est vrai, dit-il, que j'ai été condamné par les mé-
« decins, qui ne me donnaient pas un jour de vie; me
« voici pourtant bientôt remis, et il ne me reste que de
« la faiblesse. Je suis confus de toute l'amitié qu'on m'a
« témoignée en cette rencontre, et que tant de bonnes
« âmes se soient intéressées pour ma santé, comme si
« elle était de quelque valeur : j'adore les conseils de
« Dieu sur moi de m'avoir préservé. Priez-le qu'il me
« fasse la grâce de lui être bien abandonné pour ce qu'il
« veut faire de moi, et qu'il me pardonne tout le mau-
« vais usage que j'ai fait de ma maladie. Cette grâce est
« grande, et il y aurait beaucoup à profiter pour celui
« qui saurait ménager tous les moments, puisqu'on n'en

[1] On sait que cette paix de 1668-69 ne devait, hélas! durer que quelques années.

« passe guère sans douleur, et ce sont autant de matière
« de sacrifice; cette sorte de vie serait un holocaust
« perpétuel, on se voit consumer petit à petit. Dieu m'
« fait cette grâce de me laisser assez de liberté d'espri
« pour m'occuper, car il me semblait que j'avais Die
« continuellement présent et particulièrement l'humanit
« sainte de Notre-Seigneur; ce qui m'a été d'une grand
« consolation, tâchant de m'occuper chaque jour de se
« mystères aux heures qu'ils ont été opérés. Vous n
« sauriez croire combien j'en ai été soulagé; les sacre-
« ments que j'ai reçus assez souvent me donnaient auss
« de grandes joies, particulièrement celui de l'Extrême-
« Onction, que je demandai et que je reçus avec un
« grande liberté. Je suis maintenant bien déchu de ce
« état, je recule au lieu d'avancer; l'état des souffrance
« vaut beaucoup mieux que le repos et les commodité
« qu'on me fait prendre. La nature, à la vérité, y trouv
« son compte, mais la grâce n'y trouve pas le sien. Le
« commodités ne la nourrissent pas, mais l'affaiblissent.
« Ainsi je suis à plaindre, quand on ne me plaint plus.
« Priez Dieu qu'il me délivre de ces nécessités. »

Il parle après cela de la charité du T. R. P. général Abel Louis de Sainte-Marthe, qui, l'étant venu voir pendant sa maladie, s'était mis à genoux au pied de son lit, y avait prié longtemps, et dans la ferveur de son oraison avait fait vœu d'aller à pied à Notre-Dame-des-Vertus, pour demander à Dieu sa guérison, et, ce qui passe presque toute créance, avait offert à Dieu sa propre vie pour celle de ce bon Père, tant il en faisait d'estime.

Il écrivit en même temps à Mgr le cardinal le Camus, évêque et prince de Grenoble; et après lui avoir parlé de la crainte et de la frayeur dans laquelle il se trouvait depuis sa maladie, de la mort et des jugements de Dieu, il le prie de l'aider du secours de ses prières et de

ses avis, afin de faire un saint usage de cette disposition. Il le loue de ce qu'il a un si grand détachement de la vie, et il l'exhorte de modérer ses austérités excessives pour le bien de son diocèse; mais ce grand cardinal lui fit cette réponse :

« Mon révérend Père, je prie Dieu pour vous. J'ai « adoré JÉSUS-CHRIST dans le jardin des Oliviers, pen- « dant la semaine sainte, et je l'ai prié qu'il vous gué- « risse de vos craintes par le mérite des siennes. Je ne « puis comprendre comment un chrétien peut craindre « la mort : *Quæ est votum Christianorum.* Lisez le traité « de saint Cyprien, *de la Mortalité*, et après cela vous « aurez envie de sortir de la vie. Le récit qu'on vous a « fait de moi vous fait croire que j'ai ces sortes d'envie, « mais c'est à moi à craindre la mort et à demander à « Dieu le temps de faire une longue et sérieuse péni- « tence. L'emploi où la Providence m'a mis m'en donne « assez de moyens, si j'en savais faire un bon usage. « Mais je suis si plein d'orgueil que je gâte l'œuvre de « Dieu. La difficulté où je me trouve de me recueillir « dans la prière et de mortifier mes regards, mes pa- « roles et mon âme, m'oblige à faire quelques mortifi- « cations corporelles, et je frappe sur la bête pour épar- « gner le coupable. L'Église n'ordonne point ces choses, « mais elle les aime, elle les conseille; et quand Dieu y « donne l'attrait et que les forces augmentent en ces « rencontres, cela devient un précepte. Je vous ai autre- « fois marqué bien des raisons de ma part et de mes « diocésains qui m'obligeaient à honorer la pénitence : « si je n'étais pas capable de la supporter, vos prières « suppléeraient à mes mortifications. Je n'ai jamais lu « la vie d'un saint qui n'ait été pleine d'austérités cor- « porelles, et je n'ai jamais lu qu'un saint, sinon vous, « se soit mêlé de donner des avis pour les modérer. Ne

« vous laissez donc plus, mon cher Père, entraîner à ces « sortes de discours populaires. Blâmez-moi, au contraire, « de ma lâcheté et de ma tiédeur. Ayez de la joie de ce « que je travaille à réparer la faute que vous avez faite, « en traitant un si grand pécheur que moi avec tant de « douceur et de condescendance. Enfin, soyez bien per- « suadé et convaincu que je suis un lâche et un infidèle. « On est loué et estimé du monde quand on fait la moitié « de son devoir, mais Dieu nous condamne pour l'autre « moitié à laquelle nous manquons. Je pensais l'autre « jour fort sérieusement, et je tremblais de voir que s'il « me fallait aller rendre compte présentement, je n'au- « rais rien à montrer que des misères : *Ego vir videns « paupertatem meam*[1]. Ayez-en pitié, mon révérend Père, « donnez-moi de votre abondance. Je suis, etc... »

Depuis qu'il eut reçu cette lettre de ce grand cardinal, ses frayeurs s'abattirent de beaucoup, et il commença d'envisager la mort d'un œil plus tranquille; cependant il l'avait toujours présente en l'esprit, et il ne se contentait pas d'en parler sans cesse, mais encore il n'écrivait point de lettres qu'il n'en fît mention et qu'il ne demandât aux personnes à qui il écrivait de prier Dieu qu'il lui accordât une bonne mort : « Je vous remercie « de votre souvenir, écrivait-il à une dame, demandez « pour moi une bonne mort. Quand viendra-t-elle ? *Heu « mihi! quia incolatus meus prolongatus est*[2]. Il faut at- « tendre paisiblement, mais non pas sans crainte, l'heure « que Dieu a déterminée, et en l'attendant il faut se re- « garder comme dans un exil et soupirer après la Jéru- « salem céleste. » Et à une autre il dit : « Je vous prie « de ne penser qu'à demander pour moi une bonne

[1] Thren., III, 1.
[2] Psaume CIX, 5.

« mort; je l'attends tous les jours. Cependant je ne de-
« mande ni la vie ni la mort, si ce n'est la bonne. » Une autre fois il mandait à la même : « Je vous remercie de
« votre souvenir, conservez-le quand vous serez devant
« Dieu pour lui demander pour moi une bonne mort. Je
« n'ai plus qu'à languir en mourant. Voilà mon sort. Je
« le dois chérir et beaucoup estimer, puisque Dieu me l'a
« choisi. Dieu m'épargne, parce que je suis faible de
« corps et d'esprit, quoique grand pécheur. »

Enfin, après avoir mené une vie languissante pendant plusieurs années, étant accablé de vieillesse et d'infirmités et rempli de mérites et de bonnes œuvres, il rendit paisiblement son âme à son Créateur, le 10 octobre 1681, sur les dix heures du matin, en la maison de l'institution de Paris, après avoir reçu les divins sacrements de pénitence, de viatique et d'Extrême-Onction, pendant que tous les Pères et les Confrères de la maison, étant assemblés en sa chambre, faisaient les prières de la recommandation de l'âme. Il était âgé de soixante-seize ans deux mois et quelques jours, dont il en avait passé près de cinquante dans la Congrégation avec une édification extraordinaire et une estime particulière de tous ceux qui l'ont connu.

Il a composé plusieurs traités de piété, entre autres les *Méditations sur le baptême pour une retraite de dix jours avec des pratiques pour s'occuper de JÉSUS-CHRIST,* etc. Paris, Josset, 1679, in-12.

L'éditeur dit qu'on donne cet ouvrage presque sans la participation de l'auteur, parce qu'il n'y a consenti que quand il a vu qu'il n'en était plus le maître; que l'auteur est un saint prêtre lequel, après avoir sacrifié à Dieu une grande partie de sa vie dans les travaux des missions et des autres fonctions ecclésiastiques, lui sacrifie encore tous les jours le peu qui lui en reste dans les langueurs

d'une maladie qui l'exerce depuis quelques années; ce qui l'empêche de s'occuper de toute autre chose que de JÉSUS-CHRIST, dont il médite continuellement la vie, les états, les mystères et les actions; et que ce petit ouvrage est proprement le fruit de ses méditations et le plan de sa vie.

Ces *Méditations sur le baptême* sont fort succinctes, et plus des trois quarts du livre est composé de réflexions sur les états, les mystères, les perfections de JÉSUS-CHRIST, et sur les dimanches de l'année. L'ouvrage est clair, plein d'onction, solide, et peut beaucoup aider une âme fidèle qui est déjà en train d'aimer et de servir Dieu.

Il a composé également un Catéchisme qui est fort estimé, une *Retraite sur les perfections de Dieu,* une autre *sur les vertus chrétiennes,* et une troisième *sur les moyens de recevoir le Saint-Esprit,* un *Règlement pour passer saintement la journée* et plusieurs autres petits ouvrages qui sont pleins d'une onction merveilleuse; mais il n'a jamais voulu permettre qu'on en ait imprimé aucun pendant sa vie.

Il disait souvent qu'une âme chrétienne doit toujours être la même dans tous les différents événements qui lui arrivent, puisque le Dieu que nous servons est et sera éternellement le même : *JESUS CHRISTUS heri, hodie et ipse in sæcula sæculorum.*

On lui demanda un jour si les premiers mouvements étaient péché, et il répondit : « Si nous étions bien pos-« sédés de la grâce, tous nos premiers mouvements « seraient des mouvements de la grâce. »

Consolant des religieuses sur la mort d'une de leurs sœurs qui, par un accident fâcheux, avait été tuée d'une pierre qui lui était tombée sur la tête, il leur dit : « Quand toutes les volontés de Dieu sur nous ne se-

« raient que des coups de foudre et de tonnerre, nous « devrions les recevoir avec adoration. »

Parlant de l'importance de la prière, il disait que si, pendant le temps de l'oraison, le feu se prenait à la maison, il faudrait y courir pour y mettre ordre, mais conserver toujours dans le cœur la disposition pour la prière; et qu'un moment d'honneur que nous rendons à Dieu vaut mieux que toutes les choses du monde.

Il recommandait beaucoup aux personnes consacrées à Dieu l'oraison, la retraite et le silence, disant que c'étaient de puissants moyens pour s'avancer dans la perfection et pour conserver l'esprit de sa vocation.

« Il était ordonné aux Israélites, disait-il, d'avoir tou- « jours leurs préceptes devant les yeux, d'y penser sans « cesse, de les lier à leurs mains et de les mettre sur « leurs portes. Combien sommes-nous plus obligés d'en « user de la sorte envers JESUS-CHRIST, qui est notre loi « vivante, et de regarder toujours ce divin exemplaire « qui nous a été donné, non seulement par un ange « comme la loi de Moïse sur la montagne, mais du ciel « par le Père éternel, qui nous dit de son trône : *Voilà « mon Fils bien-aimé*[1], écoutez-le, pensez souvent à lui et « faites ce qu'il vous dit.

« Nous sommes ordinairement occupés vers ces quatre « objets, Dieu, le prochain, nous-même et le monde. « Nous devons à Dieu un profond respect, au prochain « une exacte justice, à nous-même un grand mépris et « une grande abnégation, et au monde un entier déta- « chement; car la figure de ce monde passe, et tout s'y « passe en figure. Craignez le péché sur toutes choses, « non seulement les grands, mais les plus petits. Il ne « faut jamais vouloir déplaire à Dieu ni beaucoup ni peu.

[1] S. Matth. III, 17.

« Lorsque vous examinerez votre conscience, ne vous « jugez pas selon les autres, ni de vos péchés selon les « leurs; car vous ne serez point jugés selon leurs senti- « ments, mais selon les grâces que vous aurez reçues : « où il y aura eu davantage, il y aura aussi un jugement « plus rigoureux.

« Aimez la pénitence : elle est la seule voie pour re- « tourner à Dieu après le péché.

« Ne vous proposez jamais un état de perfection « auquel vous vouliez demeurer, car non seulement vous « n'arriverez pas où vous prétendez, mais, au contraire, « vous tomberez d'où vous étiez auparavant. Il faut « toujours avancer. Dieu vous demande un usage conti- « nuel de sa grâce; prenez garde de n'en point étouffer « les premiers mouvements. Ce serait étouffer en vous le « Saint-Esprit qui les y met.

« Rendez-vous fidèles aux petites choses comme aux « grandes. Ne négligez rien de ce qui vient de Dieu. Si « Zachée n'avait pas suivi l'inspiration de Dieu, quoi- « qu'elle semble petite, il n'eût pas eu l'honneur de voir « JÉSUS-CHRIST dans sa maison. Vous ne devez rien « laisser de ce qui peut contribuer à votre perfection et « acquérir la sainteté à laquelle Dieu vous a prédestiné « en JÉSUS-CHRIST. »

On a cru pendant sa vie qu'il avait le don des miracles, ayant guéri subitement plusieurs personnes par l'imposition de ses mains et par la récitation de l'évangile sur eux.

Feu M. le marquis de Laigue lui attribuait la guérison d'une grosse maladie, en laquelle il avait été condamné à mort par les médecins.

Un Frère de l'Oratoire étant malade à l'extrémité, fut tout d'un coup guéri par une visite qu'il lui rendit, en laquelle il fit quelques prières sur lui.

Nous pourrions ajouter plusieurs conversions de juifs, hérétiques et de pécheurs endurcis, qui sont sans doute beaucoup plus miraculeuses; mais nous les passons sous silence pour ne nous ressouvenir que de ses vertus et de ses maximes, afin de les imiter et de les suivre[1].

[1] Voici ce que nous trouvons sur le P. Bouchard dans les Actes de la 18e Assemblée (1684), session xve : « Il a été... parlé avec « éloge des vertus du feu P. Bouchard, et même de quelques « guérisons extraordinaires que Dieu a faites par ce vertueux « prêtre. Et on a prié ceux des députés qui auraient ou pour- « raient recouvrer des mémoires sur ce sujet, de les envoyer au « P. de Liran, qui a été chargé du soin de les recueillir. »

FIN

Le Père Hugues Bouchard

M. M. 608 = Natif de la ville de Dijon, receu en la Congrégation la vigile de
page 21, N. 343 Ste Magdelaine l'an 1632, faict prestre le

Listes des Assemblées = 1641 Paris
1644 "
1648 Avignon
1651 "
1654 "
1658 "
1661 Pezenas
1663 "
1666 Paris Institution
1669 " "
1672 " "
1675 " "
1678 " "
1681 " "

Nécrologe = Le P. Hugues Bouchard, décédé dans la maison de l'Institution de Paris le 10 oct. 1681 dans une grande odeur de piété, après avoir travaillé pendant plusieurs années particulièrement aux Missions avec une édification générale et continuelle

Nouvelles Ecclésiastiques Rien sur lui

M. M. 607 = Hugues Bouchard (Et c'est tout.)

Registres du Conseil =

Mm. 577, 40, 13 octobre 1656, le P. Hugues Bouchart ira faire la mission du diocèse de Tolon, après laquelle il résidera à Avignon.
Ibid. 58, 21 janvier 1659 - aura soin de notre maison d'Avignon jusqu'à Pâques pendant l'absence du P. Supérieur.
Ibid. 69, 7 janvier 1660, ira promptement et sans délai à Paris pour y être appliqué à un emploi très important et pressé
Mm. 578, 3, 1 juillet 1660, ira de Paris à Avignon pour y établir avec des ecclésiastiques un corps de missions avec les P.P.
Ibid. 7, 20 Nov. 1660, résidera à Pézenas, hors le temps de son emploi dans les missions du Languedoc

Mm. 580, 4, 16 janvier 1665, se rendra en notre maison d'Institution de Paris pour y recevoir l'ordre de son emploi
Ibid. 14, 4 août 1665, de Montpellier à l'Institution de Paris.

Journal d'Avignon =

- En 1654, il établit l'oraison publique par voie de méditation dans notre chapelle, tous les jours, à 4h du soir en hiver et à 5h. en été. Elle est faite tour à tour par les Pères.
- En 1654, il devient compagnon du P. Parisot, visiteur du Languedoc. Il alla ensuite chez le Marquis des Portes aux pour donner une forme de règlement à sa maison. Il le fit par écrit.
- En 1661, il fut résider à Avignon, mais l'archevêque de Narbonne obtint de l'avoir près de lui pour ses missions.
- En 1663, il revient à Avignon de Paris où il était (à la St Michel)
- Le 1 mai 1664, l'archevêque d'Avignon lui donna 2 volumes de S. Thomas, in fo, qu'il avait composés lui-même. Le Père les donna à la bibliothèque de la maison
- Le 8 juillet 1664, il assista à ses derniers moments M. Henricy, un des bienfaiteurs de la maison, qui mourut ce jour-là.

Actes mss. des Assemblées =

En 1661, député de la région de Toulouse, chargé de voir si les Mémoires dressés pour le spirituel et le temporel de l'Institution ont été exécutés.
- chargé de dresser un Directoire pour les Missions.

En 1663, député de la région de Toulouse.

Bouchard

Dictionnaire de spiritualité Paris Beauchesne 1935, fascicule IV col. 1236

Dans un article sur la Commémoration du baptême :

« Le P. Bouchard, un autre oratorien, a toute une retraite sur le baptême, ses grandeurs et ses obligations : Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de 10 jours. Paris 1679

Cloysault : Ménologe, p. 147

Le P. Hugues Bouchard était natif de Dijon, ville capitale du duché de Bourgogne, le 8 d'aoust de l'an 1605. Après avoir achevé le cours de ses études, il demeura 999 années sans être déterminé sur le parti qu'il devait prendre. Dans le temps qu'il ne pensait qu'à se divertir auprès d'un grand prince pendant un carnaval, Dieu le convertit par une vision terrible de l'Enfer qu'il eut la nuit et lui fit connaître qu'il l'appelait à l'Oratoire. Il y entra la même année, qui était l'an 1632 et il y expia par des pénitences et des austérités effroyables les péchés de sa jeunesse pendant quelques années. Ses supérieurs ayant reconnu le progrès qu'il avait fait dans la piété, lui ordonnèrent de s'approcher des ordres. Son humilité lui fit ressentir beaucoup de répugnance et de frayeur. Mais, comme la véritable humilité ne s'oppose jamais à l'obéissance, il se soumit au commandement de ses supérieurs. Depuis qu'il eut le bonheur de dire la 1re Messe, il fut changé en un homme nouveau. La Divine viande, dont il se nourrissait tous les jours lui communiqua une vie qui tenait plus du ciel que de la terre. Ne pouvant contenir le feu de l'amour divin, dont son cœur brulait, il souhaita d'être employé dans les Missions, afin de pouvoir en communiquer quelque part aux âmes bien disposées que Dieu lui adressait. Il y a passé plus de 30 ou 40 ans, avec un zèle et un travail infatigables. Il y a opéré quantité de conversions, non seulement d'hérétiques, mais encore de catholiques libertins et impies, car il avait reçu de Dieu un talent singulier pour cette fonction apostolique.

Il disait que, s'il avait eu mille vies, il les y aurait volontiers consacrées, ne croyant pas qu'il y en eût eu de plus nécessaire dans toute l'Eglise. Car, ajoutait-il, on ne saurait croire combien il y a d'âmes qui périssent dans les campagnes, faute d'instruction telles qu'on les fait dans les Missions et faute de confesseurs à qui ils aient la confiance de déclarer les péchés qu'ils ont cachés dans leur jeunesse. Sur la fin de ses jours, étant devenu infirme par ses longs et pénibles travaux, il se retira à la maison de l'Institution de Paris pour se disposer à la mort, où toute son occupation était la prière et la pénitence. Il a composé plusieurs traités de piété. Il n'a jamais voulu permettre qu'on en ait imprimé aucun. Mais quelques personnes de ses amis l'ayant prié de leur prêter, pour les lire, les firent imprimer à son insû. Ceux qui les ont lus, tombent d'accord qu'on ne peut mieux prendre la dévotion dans sa source, ni la faire couler dans les âmes plus purement et plus saintement. Il mourut à Paris, dans la maison de l'Institution, le 10 d'octobre 1681.

Marcel Viller S.J. Dictionnaire de spiritualité, Paris, Beauchesne, 1937, VI fascicule, col. 1885

Hugues Bouchard, prêtre de l'Oratoire, né à Dijon le 9 août 1605. Après une jeunesse dans laquelle, dit Cloyseault, « le jeu, la danse et la bonne chère étaient son unique occupation », il entra dans la Congrégation en 1632 à la suite d'une maladie pendant laquelle l'Enfer lui parut ouvert. Ordonné prêtre en 1634, il s'adonna avec un grand zèle au ministère des missions, en particulier à partir de 1650 dans le Midi de la France : à Orange, St Paul-Trois-Châteaux, Montpellier, Agde, Narbonne. Il obtenait beaucoup de fruits par ce que le même auteur appelle « oraison publique par voie de méditation qui se fait tous les soirs. » Il eut plusieurs fois à subir les attaques du démon et des complices des personnes qu'il convertissait : il fut un soir presque assommé sous des tacs, une autre fois la populace envahit la maison d'Avignon. etc.

Il avait un don particulier pour le discernement des esprits, la direction : Mlle des Portes, qui contribua à l'érection de l'évêché d'Alais, le considérait comme « un des premiers hommes de son siècle pour la conduite des âmes » ; le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble et l'abbé de Rancé avouaient avoir été fort aidés dans le commencement

de leur retraite par ses sages avis ; le prince de Conti le consultait chaque fois qu'il pouvait ; l'archevêque de Paris le choisit en 1669 pour aller, sur l'ordre de la Cour, faire des conférences aux Religieuses de Port Royal et les admettre à la participation des sacrements qui leur était interdite depuis 1668.

Il a composé :

(1 Le Nouvel Adam expliqué par dialogues, Paris, 1667, in 12

(2 Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de 10 jours avec des prétiques pour s'occuper de Jésus Christ, Paris 1679, in 12, livre, avoue l'éditeur, qui fut imprimé seulement lorsque l'auteur a compris qu'il n'en était plus le maître « Plus des trois quarts du livre, écrit Cloyseault, est composé de réflexions sur les états, les mystères, les perfections de N.S. et sur les dimanches de l'année. L'ouvrage est clair, plein d'onction, solide et peut aider une âme fidèle qui est déjà en train d'aimer et de servir Dieu. » (page 372)

(3 Il écrivit aussi un Catéchisme pour les missions souvent réimprimé

(4 Une retraite sur les perfections de Dieu

(5 Une autre sur les Vertus chrétiennes

(6 une troisième sur les Moyens de recevoir le S. Esprit

(7 un Réglement pour passer saintement la journée

et plusieurs opuscules pleins d'onction : il ne voulut jamais consentir à ce qu'ils fussent imprimés pendant sa vie.

Le P. Bouchard paraît avoir été un des plus saints prêtres de la Congrégation ; il aimait à répéter : « Si nous étions bien possédés de la grâce, tous nos premiers mouvements seraient des mouvements de la grâce. » Il s'imposait de rudes pénitences, portait le cilice, etc... On lui a attribué le don des miracles ; il guérit en effet plusieurs personnes en leur imposant les mains, un Frère de l'Oratoire à l'extrémité en le visitant. Il mourut à la maison d'Institution, le 10 octobre 1681, âgé de 76 ans. La 18e assemblée générale qui suivit, 1684, fit recueillir le récit des guérisons

extraordinaires qu'il avait accomplies.

Voir : Cloyseault : Recueil des vies de 99 prêtres de l'Oratoire T. II, p. 341

Ingold : Supplément à l'Essai de Bibliographie oratorienne

Moréri : Dictionnaire

Statuts de la 18 assemblée générale tenue en 1684 (A. Molien)

Bicais = L'Oratoire de France = [Copie de la Bibl. N, T. I. p. 431. Mss. d'Aix. T. I, p. 554.

Hugues Bouchard, fils d'un avocat de Dijon, naquit en cette ville en 1605, fit ses études chez les Jésuites, embrassa la profession de son père, se livra à la dissipation et ne respira que le plaisir pendant plusieurs années. Mais une maladie qu'il eut en 1632, l'ayant ramené à une meilleure façon de penser, il renonça entièrement au monde et se consacra au service de Dieu dans la Congrégation de l'Oratoire.

L'esprit de piété dont il parut animé depuis son changement de vie et l'application qu'il apportait à tous ses devoirs ne laissant aucun doute sur la sincérité de sa conversion, on lui fit recevoir les saints ordres en 1634, et, quelque temps après, de l'avis de ses supérieurs qui reconnurent en lui beaucoup de talents pour la chaire, il se dévoua à l'exercice des missions les plus pénibles, qu'il continua pendant 40 ans avec un zèle infatigable.

Ayant été tiré en 1645 de la maison de Paris pour aller former un établissement de l'Oratoire à Avignon, il y fit paraître tant de talents et de vertus que M. de Marinis, pieux et savant archevêque de cette ville, lui donna toute sa confiance, en fit un de ses principaux coopérateurs, l'employa à faire plusieurs missions dans son diocèse et l'emmenait ordinairement avec lui dans ses visites pastorales. Il avait même écrit au Père Bourgoing, général de l'Oratoire, pour le prier de lui permettre de le retenir et de le garder dans son palais. Mais ce zélé missionnaire, quelque disposé qu'il fût à se prêter pour les diverses œuvres auxquelles l'archevêque d'Avignon trouverait bon de l'employer, ne jugea pas à propos d'entrer dans un arrangement qui, en le séparant de sa communauté, l'aurait privé de bien d'avantages qu'il ne pouvait pas se flatter de trouver dans la maison d'un grand.

Le Père Bouchard s'étant présenté avec ses confrères à un examen général que M. de Marinis voulut faire de tous les confesseurs de son diocèse, ce prélat, ravi d'avoir une occasion favorable de donner aux prêtres de l'Oratoire un témoignage public de son estime, les dispensa de l'examen et dit en présence de son conseil et de tous les prêtres séculiers et réguliers qui composaient l'assemblée : « Hi sunt qui permanserunt mecum in tentationibus meis ; hi sunt comites peregrinationum mearum... » à quoi il ajouta plusieurs autres choses également obligeantes et flatteuses pour eux.

Le P. Bouchard ne renferma pas son zèle dans le diocèse d'Avignon. Le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, les évêques d'Orange, de St Paul Trois Châteaux, de Montpellier, d'Agde et l'archevêque de Narbonne, instruits des bénédictions que Dieu répandait depuis longtemps sur ses travaux apostoliques, l'engagèrent à aller distribuer le pain de la parole à leurs ouailles. Il se rendit avec empressement à leurs désirs, parcourant indifféremment les bourgs, les villages, les hameaux qui lui étaient désignés, aussi content d'instruire les pauvres que d'annoncer la parole de Dieu en présence d'un nombreux et brillant auditoire. La vie dure qu'il menait, la pureté et la simplicité de ses mœurs, ses discours touchants et pathétiques, enfin cette effusion de charité qui lui faisait mépriser la rigueur des saisons et les plus grandes fatigues pour gagner quelque âme à J.C. ; tout cela réuni lui gagna le cœur des peuples et produisit un grand nombre de conversions dont les fruits furent aussi durables qu'ils étaient abondants. S'il consacrait presque toutes ses journées à des œuvres de charité, il employait une partie des nuits à prier et à gémir au pied des autels, ajoutant à ces exercices tant d'austérités que son directeur se vit obligé de la modérer.

Convaincu que les discours publics produisent peut-être peu de fruits parce que ceux qui en sont chargés, sont peu attentifs à se mettre à la portée des gens les moins instruits, le P. Bouchard s'attachait à parler d'une manière simple et familière à ses auditeurs ; et en leur rendant sensibles, autant qu'il se pouvait, les mystères et les vérités de la religion les plus difficiles à comprendre, il avait la consolation de voir qu'il était entendu et goûté de tout le monde. S'étant aperçu dans ses missions qu'on se rendait en foule et qu'on écoutait avec intérêt les instructions qu'il faisait, chaque jour, en forme de méditation, il établit cet exercice dans l'église de l'Oratoire d'Avignon, où on a continué de le faire, tous les soirs, pendant plus de 50 ans avec beaucoup d'édification et de fruit.

Plus la réputation de ce pieux missionnaire s'étendait, plus elle lui attirait de travail. On lui écrivait de diverses provinces pour l'engager à y aller faire des missions ou pour y remplir quelque station. Les religieuses le demandaient de toutes parts pour leur donner des retraites. Des gens de tous les états s'estimaient heureux d'être sous sa conduite, et ils n'y étaient pas longtemps sans éprouver en eux un changement considérable. La première chose qu'il exigeait de ceux qui s'adressaient à lui, était de se soumettre à un règlement de vie conforme aux obligations de leur état, parce qu'il avait toujours remarqué que ceux qui vivaient sans ordre, se soutenaient peu de temps dans leurs bonnes dispositions, tandis que ceux qui s'astreignaient à un genre de vie réglé, étaient fidèles pour l'ordinaire aux obligations de leur état et à la grâce de leur conversion. Il composa divers réglements pour différentes personnes et la Marquise de Portes, qui a eu beaucoup de part à l'établissement de l'évêché d'Alais, le fit venir chez elle, afin de lui en faire dresser un qui renfermât toutes ses obligations et qui pût lui servir de règle pour conduire sa maison et les habitants de ses terres selon les saintes maximes de l'Evangile.

Un ouvrier si zélé aurait eu besoin de pouvoir se multiplier pour répondre à l'empressement qu'on témoignait de l'avoir en plusieurs lieux. Le cardinal Bichi, charmé de connaître un homme qui était si bien rempli de l'esprit de Dieu, l'enleva pour plus d'un an à M. de Marmis. M. Fouquet, archevêque de Narbonne, ayant connu son mérite, obtint à la fin de l'an 1660 qu'il allât résider auprès de lui, où il l'employa tout ans à la conduite spirituelle de sa maison, au gouvernement de son diocèse et aux affaires de l'officialité. Ce prélat, très satisfait de s'être donné un tel coopérateur, l'aurait conservé jusqu'à la fin de ses jours, si la disgrâce du surintendant, son frère, dans laquelle il se trouva enveloppé lui-même, ne l'eût obligé de s'en séparer et de quitter son diocèse pour se rendre à Verchi où le roi venait de l'exiler.

Ce fâcheux événement rendit le P. Bouchard à ses supérieurs qui l'attirèrent à l'institution de Paris d'où il ne sortit plus et où il ne fit pas moins de bien qu'en province. Dieu lui avait donné une grâce toute particulière pour la direction des consciences et un tel discernement qu'à peine avait-il conversé une ou deux fois avec quelqu'un, il pénétrait jusqu'aux sentiments et aux dispositions les plus secrètes de son cœur. Sa prudence à ménager les esprits était également merveilleuse et il savait si bien les prendre qu'il était très difficile de résister à la force et à la douceur de ses paroles. C'est ce qu'éprouvaient la plupart de ceux qui s'étaient mis sous sa conduite; entr'autres deux illustres pénitents du dernier siècle, le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble et l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, regardés comme deux modèles accomplis, l'un de la perfection ecclésiastique, l'autre de la perfection religieuse. Tous deux avaient remis entre ses mains les intérêts de leur âme pendant le séjour qu'ils firent à l'institution de l'oratoire de Paris, lorsqu'ils furent revenus à Dieu et tous deux avaient béni le seigneur de leur avoir donné un guide si pieux, si sage, si éclairé. L'anecdote suivante, qu'on tient de bonne main, fera voir à quel point il était l'un et l'autre.

Le premier de ces 2 pénitents, en se retirant auprès des Pères de l'Oratoire, s'était démis de sa charge d'aumônier du roi et paraissait entièrement disposé à n'accepter jamais aucune dignité ecclésiastique, lorsqu'après 7 ans de retraite, il vint annoncer au P. Bouchard la nomination à l'évêché de Grenoble du 6 janvier 1671 et lui demander son avis. Ce Père, tout étonné et craignant que cette promotion de l'abbé Le Camus n'eût fait renaître dans son cœur cet esprit d'ambition qui avait été le principe de tous ses maux, ce Père, dis-je, fut d'une grande réserve envers lui; et ne considérant dans sa visite qu'un cérémonial de politesse, il se contenta de former des vœux pour sa prospérité et son bonheur, y joignant adroitement des conseils sur les devoirs d'un bon évêque. L'abbé surpris de ce ton si différent de celui dont le P. Bouchard usait ordinairement avec lui, lorsqu'ils traitaient ensemble des affaires de son salut, en fut grandement inquiet: « Ah! mon Père, lui dit-il, pourquoi me traitez-vous ainsi? Suis-je donc un étranger pour vous et l'affaire qui me conduit « ici n'intéresse-t-elle pas votre salut presque autant que le mien? Je ne viens point simplement vous dire que je suis évêque, « mais vous demander vos lumières, vous prier de me décider. Prononcez si je dois accepter ou refuser. Je suis disposé à faire tout « ce que vous déciderez selon Dieu. Si j'étais obligé et s'il me convenait de prendre mon parti de moi-même, je n'hésiterais « point. Hélas! je sais que le refus serait l'unique parti sûr pour moi..... »

« Le P. Bouchard lui représenta qu'il le connaissait assez pour croire qu'il était droit et qu'il se rendrait justice. Mais il est « fort douteux, ajouta-t-il, si vous aurez la force de contrister votre famille qui fera mille représentations et de courir le risque « de n'avoir jamais plus aucune part aux faveurs du roi, si vous refusez dans cette occasion....» — « Non, reprit l'abbé, si « Dieu ne se servait de vous pour me fortifier. Mais, s'il vient à mon aide, je ferai tout et je crois en avoir le courage ... etc. « Il devenu plus tranquille, il se retira, déterminé à aller annoncer son refus à sa famille et au roi.

Mais soit que le Père Bouchard ne l'eût conduit jusque là que pour l'éprouver; soit qu'il eût remarqué que des sentiments aussi chrétiens et si généreux ne pouvaient guère se trouver que dans un homme formé de Dieu pour l'épiscopat, ce Père paraissant à la fenêtre de sa chambre, rappela M. le Camus qui était déjà dans la cour. « Mon cher Monsieur, lui dit-il, quand il fut remonté, je ne vous crois point encore assez fort pour aller faire part à Messieurs vos parents de vos dispositions. Nous allons peut-être trop vite; passons dans mon cabinet, et là demandons tous les deux à Dieu les grâces dont nous avons besoin. »

Dans ce cabinet est une tribune donnant sur le sanctuaire de l'église, et c'était là que le P. Bouchard entendait ordinairement la confession de son pénitent ; l'un et l'autre y vont prier. Après quelque temps d'oraison, le directeur s'assied dans le fauteuil, l'abbé restant à genoux. Le P. Bouchard lui adresse la parole et lui demande s'il est toujours dans la résolution de renoncer à la dignité à laquelle il vient d'être nommé. Sur la protestation qu'il lui en fit d'un ton le plus naturel et le plus délibéré : « Hé bien, reprit le directeur, vous êtes en présence du Saint sacrement, prenez donc J.C. à témoin de votre résolution. Offrez vous de nouveau à lui pour lui appartenir selon ses desseins et pour n'occuper dans son église que la place qu'il vous destine. Demandez lui qu'il vous inspire toute la force et la docilité dont vous avez besoin pour faire ce que je dois vous ordonner de sa part.... Après un moment de silence, je vous ordonne, dit le P. Bouchard, au nom de J.C., d'accepter le joug qu'il vous impose et de vivre pour les ouailles qu'il vous confie. Dieu veut vous sanctifier par l'épiscopat, acceptez mais en promettant d'observer tout ce qu'il vous prescrira. »

L'abbé triste et troublé voulut répliquer, mais il ne fut point écouté. Son directeur l'embrassa, lui donna sa bénédiction et le congédia.

Un ordre aussi précis ne fit pas cesser toute crainte dans le cœur du pieux abbé. Malgré la confiance qu'il avait aux lumières de celui qui le dirigeait, il consulta les plus saints et les plus savants personnages, qui dans ce temps avaient la réputation de directeurs experts et éclairés. Tous lui répondirent d'une manière assez conforme à la décision du P. Bouchard, excepté M. de Gaillon, évêque d'Alet, qui ne lui conseilla pas de se faire sacrer. Mais comme cette décision ne l'excluait pas formellement de l'épiscopat, il crut devoir se rendre à l'avis du plus grand nombre qui avait jugé nettement qu'il devait accepter. Ayant donc été sacré, le 24 août 1671, dans l'église des Chartreux de Paris, il se rendit trois mois après dans son diocèse, où sa piété, son zèle, ses travaux et sa vie pénitente lui ont fait, à juste titre, la réputation d'un des plus grands et des plus saints évêques de France.

Armand de Bourbon, prince de Conti, qui, dans les dernières années de sa vie, embrassa avec tant de ferveur les austérités de la pénitence chrétienne, eut aussi des liaisons étroites avec le P. Bouchard. Ce grand prince le visitait souvent dans sa retraite. Il prenait un plaisir singulier à l'entendre parler de Dieu ; il le consultait sur toutes ses peines de conscience et il regarda comme une grande faveur d'avoir obtenu de lui qu'il allât faire dans ses terres des missions.

Trois mois après la mort du prince de Conti, le P. Bouchard, dont les talents et la sagesse étaient connus à la Cour et à l'archevêché, fut chargé d'une commission délicate. La paix que le Pape Clément IX venait de donner à l'Eglise de France, ayant fait rappeler les religieuses de Port Royal dans leur monastère, ce digne prêtre de l'oratoire fut envoyé par ordre du roi et de M. de Péréfixe, archevêque de Paris, pour leur faire des conférences sur les dispenses qui avaient donné lieu à leur dispersion, pour entendre leur confession et les rétablir dans la participation des sacrements dont elles étaient privées depuis leur disgrâce. Ce fut le 18 février 1669 que, par le ministère du nouveau directeur, ces religieuses reprirent leurs exercices et qu'il leur fut permis de s'approcher de la table sainte, action si précieuse et si consolante pour elles qu'elles voulurent en perpétuer la mémoire en établissant une fête qu'elles s'obligèrent de célébrer chaque année à pareil jour.

Jusqu'à la fin du mois de mai de l'année suivante, il paraît qu'il n'y eut pas d'autre confesseur à Port Royal que le Père Bouchard et ces pieuses filles n'eurent qu'à se féliciter d'avoir été 15 mois entre ses mains. Pleines de reconnaissance pour tout ce qu'il avait fait pour elles, elles en conservèrent précieusement le souvenir et elles le regardèrent toujours comme l'instrument dont Dieu s'était servi pour les réconcilier avec leurs supérieurs et rétablir l'ordre et la tranquillité dans leur maison. La Mère Angélique Arnauld lui écrivit à ce sujet plusieurs lettres où, en le remerciant de sa charité, elle marquait la plus profonde vénération pour sa personne et ses vertus. Celle qui lui fut adressée par le pieux abbé Claude de Ste Marthe, confesseur ordinaire de Port Royal, en réponse à une des siennes, fera voir plus particulièrement le cas que l'on faisait du Père Bouchard dans cette abbaye : « Mon Révérend Père, j'ai fait voir votre lettre à toute la communauté de nos religieuses qui » l'ont reçue comme un gage précieux de la bonté que vous avez pour leur maison et avec les sentiments de respect et d'affection » qu'elles vous doivent. Elles regardent la grande grâce que Dieu leur a faite par votre ministère comme le principe de toutes celles » qu'elles reçoivent tous les jours et elles se souviennent si bien de la charité qu'elles ont trouvée en vous, qu'elles avouent qu'à » quelque degré que puisse aller leur reconnaissance, elles ne s'acquitteront jamais envers vous que quand Dieu leur fera la » miséricorde de leur donner dans le ciel une charité parfaite.

« La parabole dont vous vous servez dans votre lettre, leur a représenté très vivement le triste état où vous les trouvâtes, » quand Dieu vous envoya, la première fois, les visiter. On ne les regardait alors que comme des criminelles et on ne heurtait » à leur porte que pour leur prononcer des arrêts ou des censures. Mais, lorsqu'elles n'attendaient de la part des hommes que » d'extrêmes rigueurs, et que ces rigueurs leur étaient des images de la colère de Dieu même, devant qui les plus saintes se » trouveraient coupables, s'il les jugeait sans avoir égard à sa miséricorde ; dans ce temps donc d'affliction, de famine et » de captivité, vous leur parûtes tout d'un coup comme un ange de paix qui venait du ciel pour rompre leurs liens ; et si vous » aviez la qualité de juge, vous étiez un juge dans lequel se rencontraient ensemble la vérité et la paix, la justice et la

" miséricorde. Dès cet heureux moment elles chantèrent comme un cantique de joie : " Ecce nunc tempus acceptabile,
" ecce nunc dies salutis. " Leurs larmes cessèrent et elles ne pensèrent plus qu'à se présenter devant votre Tribunal ;
" mais elles s'y présentèrent dans une entière confiance que vous n'y prononceriez que des arrêts que pour les absoudre et
" les rétablir dans la liberté des enfants de Dieu. Après leur avoir ainsi annoncé la paix, pour comble de toutes les grâces,
" vous leur donnâtes de vos mains sacrées le Dieu de paix. Il y avait longtemps que, comme des pauvres étrangères, elles
" ne vivaient plus que des miettes qu'elles ramassaient dans la cendre et qu'elles arrosaient de leurs larmes ; mais vous les
" fîtes asseoir à la table de leur époux pour les y faire vivre de celui même à l'adoration duquel elles se sont consacrées.

" Comme dans ces tristes jours, où il semblait que le ciel et la terre avaient conspiré pour les affliger, J.C. était
" l'unique objet de leurs désirs, qu'ont-elles pu souhaiter, après l'avoir reçu par votre ministère, sinon que ce don du ciel
" demeure à jamais avec elles et qu'il soit lui-même votre récompense ? que, s'il est sans aucun doute, mon cher Père,
" que quand vous êtes venu les visiter dans leur prison, vous n'ayez cherché en elles que J.C et la seule charité que vous
" aviez pour ses membres vous a pressé d'agir, comme vous avez fait, n'avez-vous pas tout sujet d'espérer que, quand vous
" paraîtrez devant le trône de notre souverain juge, il vous mettra au nombre de ceux à qui il dira : " Venez les bénis de
" mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai été en prison et vous m'avez visité, car vous avez fait
" à moi-même ce que vous avez fait au moindre des miens. Voilà les fruits, mon cher Père, que vous avez sujet d'attendre
" de la charité que vous avez pour J.C et pour ceux qui sont à lui. Mais, comme nous voyons dans l'Evangile que
" l'humilité cache aux justes les bons offices qu'ils ont rendus à leur divin Maître et que, se considérant comme ne leur
" ayant jamais fait aucun bien, ils lui disent : " quando te vidimus esurientem et pavimus te ? " ainsi voyant que
" toutes vos richesses ne sont que des dons de Dieu, vous n'osez les regarder comme étant à vous et vous les laissez entre les mains de
" J.C. afin de les posséder avec plus de sûreté ... etc.

Ce qui a été dit ci-devant, joint à ce dernier témoignage, doit suffire pour faire regarder le P. Bouchard comme un sujet des plus méritants de l'Oratoire. Ce vertueux prêtre, dont les actions détaillées fourniraient une ample matière à son éloge, passa les dernières années de sa vie dans les infirmités et il la termina, le 10 octobre 1681, dans une grande odeur de piété.

L'assemblée générale de la Congrégation, tenue en 1684, parla avec éloges de ses vertus éminentes et de plusieurs guérisons miraculeuses que Dieu avait accordées par son intercession à divers malades et on pria ceux des députés qui auraient ou pourraient recouvrer des mémoires sur ce sujet, de les envoyer au P. de Lorras, qui fut chargé de les recueillir. On croit même que ce saint homme avait le don des miracles pendant sa vie. M. le Marquis de Laigue, qui demeurait alors à l'Institution, lui a attribué la guérison d'une maladie qui avait été jugée incurable par les médecins.

Voici le titre de ses ouvrages de piété :

(1 — <u>Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de 10 jours avec des pratiques pour s'occuper de J.C et lui rendre les derniers devoirs de la religion et de courtes réflexions sur les évangiles des Dimanches de l'année.</u>
A Paris chez Josset, 1679. in 12.

Ces méditations peuvent beaucoup aider une âme fidèle qui est déjà en train d'aimer et servir Dieu. Les personnes éclairées, qui les ont lues, ont reconnu qu'on ne pouvait mieux prendre la dévotion dans sa source, ni la faire couler par des canaux plus purs que fait l'auteur de ce livre. M. Pirot, dans son approbation, dit que la modestie de cet auteur lui impose silence et l'empêche d'en faire l'éloge.

(2 — <u>Catéchisme pour les missions ... etc</u>, vol in 12 qui a été souvent imprimé.

(3 — <u>Retraite sur les perfections de Dieu ... etc.</u>

(4 — <u>Retraite sur les vertus chrétiennes ... etc</u>

(5 — <u>Retraite sur les moyens de recevoir le S. Esprit</u>.

(6 — <u>Règlement de vie pour passer saintement la journée</u>.

De tous ces 6 ouvrages, il n'y a eu que les 2 premiers qui aient vu le jour. Les 4 autres, que l'on conserve dans la Bibliothèque de l'Institution de Paris, n'avaient été faits que pour l'instruction particulière de quelques personnes que l'auteur dirigeait.

Il était frère de Jacques Bouchard, habile avocat au Parlement de Dijon à qui on doit une traduction française des Lettres de Pline et du Panégyrique de Trajan par le même auteur.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681) t. I, p. 174 =

Entré en 1632, prêtre en 1644, mort à l'Institution le 10 oct. 1681

1 — Le nouvel Adam expliqué par dialogues par Hugues Bouchard, prêtre de l'Or. Paris, Frédéric Léonard 1667, in 12

2 — Pratiques pour s'occuper de J.C et lui rendre les devoirs de religion par Hugues Bouchard, prêtre de l'Or.

3 — Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de 10 jours et courtes réflexions sur les Evangiles des Dimanches de l'année. Paris, Josset, 1679. in 12.

Les personnes éclairées qui ont lu cet ouvrage, ont reconnu qu'on ne pouvait mieux prendre la dévotion dans sa source, ni la faire couler par des canaux plus purs que fait l'auteur de ce livre.

4 — Catéchisme selon une méthode particulière à l'usage des missions de l'Oratoire Resté en mss.

— Le P. Bouchard mourut à l'Institution de Paris le 10 octobre 1681 dans une grande odeur de piété, après avoir travaillé pendant plusieurs années particulièrement aux missions avec une édification générale et continuelle

— Il a été parlé avec éloge des vertus du feu P. Bouchard et même de quelques guérisons particulières extraordi=naires que Dieu a faites par ce vertueux prêtre et on a prié ceux des Députés qui auraient ou pourraient recouvrer des mémoires sur ce sujet de les envoyer au Père de l'Oratoire qui a été chargé de les recueillir.

(Statuts de la 18e assemblée en 1684)

Voyez les mss. de l'Institution.

les Tables de Dupin t. III, p. 235.

Hugues Bouchard, fils d'Antoine Bouchard, avocat au Parlement de Dijon, était frère de Jacques Bouchard habile avocat au même parlement et traducteur des Lettres de Pline le Jeune. (C'est sa traduction, qu'on a accusé fort mal à propos M. de Sacy de n'avoir fait que copier). Hugues naquit à Dijon le 8 août 1605. Lorsqu'il se livrait le plus aux plaisirs du siècle, après avoir fini ses études, touché de Dieu, il résolut de se retirer et entra en effet en 1632 dans la Congrégation de l'Oratoire. Ayant été ordonné prêtre en 1644, il s'adonna totalement à l'exercice des missions les plus pénibles, ce qu'il a fait durant 40 ans. Le Prince Armand de Conty avait beaucoup d'estime pour sa piété, de même que le Cardinal de Camus et le célèbre abbé de Rancé qui ont souvent fait des retraites sous sa conduite. Le P. Bouchard se retira, sur la fin de ses jours, à la maison d'Institution de Paris, où il mourut en odeur de sainteté le 10 oct. 1681 et non en 1689 comme le dit Dupin. On a de lui quelques ouvrages de piété et de doctrine.

— Le nouvel Adam expliqué par dialogues. A Paris, chez Léonard, 1667. in 12

— Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de 10 jours avec des pratiques pour s'occuper de J.C. et lui rendre les derniers devoirs de la religion et de courtes réflexions sur les évangiles des Dimanches de l'année. Paris Josset, 1669, in 12.

L'auteur assure, dans sa préface qu'il n'a consenti à l'impression de ce livre qu'après qu'il a vu qu'il n'en était plus le maître

on ne saurait douter de sa sincérité. Le censeur, M. Pirot, dit que la modestie de l'auteur lui impose silence et l'empêche de faire l'éloge de sa vertu.

Il a laissé en Mss. quatre autres ouvrages de piété et de morale dont on peut voir la liste dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne

(en partie du Suppl. de Moréri de 1749.)

Jacques Bouchard, son frère, habile avocat, mort en 1666, à 67 ans, a traduit les Epîtres (Lettres) de Pline second Paris, Quinet, 1632, in 8 et non en 1731 comme le dit Fabricius, suppl. à la Bibl. lat.

Le Panégyrique est imprimé séparément; mais il s'y joint. Sorel loue cette traduction. Mais le journal de Trévoux, mai 1709, réfute avec raison le sentiment de ceux qui prétendaient que M. de Sacy n'avait été que le copiste de Bouchard.

Méditations sur le sacrement de baptême avec une retraite de 10 jours et de courtes réflexions sur les Evangiles des Dimanches de l'année par un prêtre de l'Oratoire. A Paris, en la boutique d'Elie Josset chez Guillaume Cavelier 1712, in 12 de 252 pages. La permission du général et le privilège sont accordés au P. H. B. P. de l'O.

Histoire de Port Royal =

Il fut joint au grand vicaire du Plessis de la Brunetière pour être le ministre des sacrements rendus le 18 février 1669

Il fut ensuite confesseur des religieuses avec MM. de Ste Marthe et de Boisbuisson, anciens confesseurs de l'abbaye et Pierre Borel, un solitaire.

Relations des Religieuses de Port Royal, Dernière relation, pages 191 et 194 =

« Le 18 février 1669, il accompagna le grand vicaire Duplessis pour leur annoncer la paix ... aussitôt le « Te Deum chanté et le grand vicaire parti, le P. Bouchard se mit à confesser, car c'est pour cela que M. « l'archevêque l'avait envoyé. »

Méditations pour une retraite de dix jours (manuscrits de l'Oratoire). Mss. 8°65

BOUCHARD (HUGUES). — Prêtre de l'Oratoire, né à Dijon le 9 août 1605. Après une jeunesse dans laquelle, dit P. Cloyseault « le jeu, la danse et la bonne chère était son unique occupation », il entra dans la Congrégation en 1632 à la suite d'une maladie pendant laquelle l'enfer lui parut ouvert. Ordonné prêtre en 1634, il s'adonna avec un grand zèle au ministère des missions, en particulier à partir de 1650 dans le midi de la France : à Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montpellier, Agde, Narbonne. Il obtenait beaucoup de fruits par ce que le même auteur appelle « oraison publique par voie de méditation qui se fait tous les soirs ». Il eut plusieurs fois à subir les attaques du démon et des complices des personnes qu'il convertissait : il fut un soir presque assommé sous des sacs, une autre fois la populace envahit la maison d'Avignon etc...

Il avait un don particulier pour le discernement des esprits, la direction : Mlle des Fortes, qui contribua à l'érection de l'évêché d'Alais, le considérait comme « un des premiers hommes de son siècle pour la conduite des âmes » ; le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble et l'abbé de Rancé avouaient avoir été fort aidés dans le commencement de leur retraite par ses sages avis ; le prince de Conty le consultait chaque fois qu'il pouvait ; l'archevêque de Paris le choisit en 1669 pour aller, sur l'ordre de la Cour, faire des conférences aux religieuses de Port-Royal et les admettre à la participation des sacrements qui leur était interdite depuis 1668.

Il a composé *Le nouvel Adam expliqué par dialogues*, in-12, Paris, 1667; *Méditations sur le sacrement de baptême pour une retraite de dix jours avec des pratiques pour s'occuper de* JÉSUS-CHRIST, in-12, Paris, 1679, livre, avoue l'éditeur, qui fut imprimé seulement lorsque l'auteur a compris qu'il n'en était plus le maître. « Plus des trois quarts du livre, écrit Cloyseault, est composé de réflexions sur les états, les mystères, les perfections de Jésus-Christ et sur les dimanches de l'année. L'ouvrage est clair, plein d'onction, solide et peut aider une âme fidèle qui est déjà en train d'aimer et de servir Dieu ». p. 372. Il écrivit aussi un *Catéchisme pour les missions* souvent réimprimé, une *Retraite sur les perfections de Dieu*, une autre sur *les vertus chrétiennes*, une troisième *sur les moyens de recevoir le Saint-Esprit*, un *Règlement pour passer saintement la journée* et plusieurs opuscules pleins d'onction : il ne voulut jamais consentir à ce qu'ils fussent imprimés pendant sa vie.

Le P. Bouchard paraît avoir été un des plus saints prêtres de sa congrégation; il aimait à répéter : « Si nous étions bien possédés de la grâce, tous nos premiers mouvements seraient des mouvements de la grâce ». Il s'imposait de rudes pénitences, portait le cilice etc... On lui a attribué le don des miracles; il guérit en effet plusieurs personnes en leur imposant les mains, un Frère de l'Oratoire à l'extrémité en le visitant. Il mourut à la maison d'Institution, le 10 octobre 1681, âgé de 76 ans : la 18e Assemblée générale qui suivit, 1684, fit recueillir le récit des guérisons extraordinaires qu'il avait accomplies.

Cloyseault, *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, t. II, p. 341. — Ingold, *Supplément à l'essai de Bibliographie oratorienne*. — Moréri, *Dictionnaire*. — Statuts de la 18e assemble générale tenue en 1684.

A. MOLIEN.

ARCHIVES DES EUDISTES

1, RUE JEAN-DOLENT, 1

PARIS (14E)

TÉL. PORT-ROYAL 27-67

Sainte-Genvière-des-Bois,
le 7 juillet 1964.

Le Père Charles du Chesnay
Le Parc Pierre
SAINTE-GENEVIEVE-des-BOIS
(Seine-et-Oise)

Bien cher Père,

Merci encore une fois de votre aimable accueil à Montsoult et de la libéralité avec laquelle vous avez mis vos archives à ma disposition.

Puis-je vous demander encore un service? C'est plutôt au P. Auvray que je devrais le demander, mais puisque la guerre froide entre les archives et la bibliothèque est, somme toute, assez cordiale, j'ai encore recours à vous.

Je voulais vous demander, et je l'ai oublié, si vous possédez le Catéchisme pour les missions du P. Hugues BOUCHARD. Ce Catéchisme, d'après le P. Molien, dans le Dict. de spir., aurait eu plusieurs éditions. Mais c'est en vain que je l'ai cherché à la B.N., à la Mazarine et à Sainte-Geneviève. Peut-être est-il à l'Arsenal? Mais je me suis retiré dans le calme, non loin de Ris-Orangis.

Je serais curieux de comparer le Catéchisme du P. Bouchard avec celui du P. Eudes. Si vous pouviez me prêter un exemplaire de ce livre, je vous en serai reconnaissant; je ne le garderai pas longtemps, et je lui ferai reprendre le chemin le chemin de Montsoult en le confiant au P. Milcent(rencontré hier). Si vous n'aviez pas ce Catéchisme, pourriez-vous au moins m'en indiquer la première édition, qui n'est pas signalée, je crois, par le P. Molien, et que le P. Ingold ou Batterel indiquent peut-être, mais je n'ai pas ici leurs ouvrages...

Veuillez agréer, mon cher Père, l'expression de mes sentiments bien religieusement dévoués

Charles du Chesnay

Méditations sur le sacrement de baptême
avec une retraite de dix jours, et de courtes
réflexions sur les évangiles des dimanches
de l'année, par un prestre de l'oratoire.

A Paris, en la boutique d'Elie Josset
chez guillaume Cavelier, 1712, in 12
de 452 pp. la permission du
général et privilège sont accordés
au P. H. B. p. d. l.

f° 174

Voy. les Mss. de l'Institution

Tables de Dupin T. 3 p. 235

« Il a été parlé avec éloges des vertus du feu P. Bouchard et même de quelques guérisons extraord^res que Dieu a faites par ce vertueux prêtre, et on a prié ceux des députés qui auroient ou pourroient recouvrer des mémoires sur ce sujet de les envoyer au P. de l'Or. qui a été chargé de les recueillir ».

(Statuts de la 18e assemblée de 1684)

12

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1, p 273
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 82

Hugues Bouchard

Hugues Bouchard naquit à Dijon le 8 août 1605. Ses études finies, il fit une partie avec plusieurs jeunes gens de condition pour aller passer le carême à Bourges auprès de M. le Prince Henri de Condé. Dieu permit qu'arrivé dans cette ville, il fût attaqué d'une dangereuse maladie qui le conduisit jusqu'à la mort. Il fit un songe dans lequel il s'imagina comparaître au jugement de Dieu. Il en fut si frappé qu'il entra dans l'Oratoire le 21 juillet 1632. Il fut ordonné prêtre le 11 mars 1634 et se livra aux missions pour lesquelles il avait un attrait particulier. Il y fit des fruits admirables. Les conversions furent fréquentes. Il demeura longtemps à Avignon. Dominique de Marinis, l'un des plus saints prélats qui ait conduit ce diocèse, prit une entière confiance en lui, lui fit faire des missions dans tout son diocèse et le mena avec lui dans les visites. Il le demanda ensuite au P. Général de l'Oratoire pour demeurer avec lui dans son palais afin de profiter de sa conversation. Mais il le remercia, ne voulant d'autre partage que le travail. Après avoir travaillé dans ce diocèse l'espace de 16 ans, depuis 1645 jusqu'en 1660, il fut demandé dans les diocèses voisins. Le cardinal Bichi, évêque de Carpentras l'appela et lui fit faire des missions pendant 2 ans. Il y fit des conversions surprenantes. Il parcourut ensuite les diocèses d'Orange, St Paul 3 Châteaux, Montpellier, Agde et Narbonne. Enfin M. le prince de Conti plus recommandable par la sainteté de sa vie que par sa naissance, voulut l'avoir pour faire des missions dans ses terres. Quoique son travail fût continuel, il y ajouta des austérités et des pénitences affreuses. Comme il fut un des premiers hommes de son siècle pour la conduite des âmes, il ne faut pas être surpris si M. le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, et M. de Ramé, abbé de la Trappe, avouent avoir été beaucoup aidés par ses sages avis et sa sage conduite. Le prince de Conti avait une telle confiance en lui qu'il le consultait dans toutes les occasions. Pendant plus de 30 ans qu'il a été employé aux missions, il a fait mille oeuvres d'une charité véritablement héroïque, exposant sa vie pour le salut des âmes. Cependant il jouissait d'une paix et d'une tranquillité admirable. A toutes ces vertus il joignait une humilité admirable. A la fin de ses jours, étant à l'Institution de Paris, il fut affligé de plusieurs infirmités, de sorte qu'il ne pouvait ni marcher, ni sortir de l'infirmerie. On lui donna un frère pour en avoir soin; mais celui-ci le laissait souvent sans secours, et lui parlait très durement. On voulut lui en donner un autre; mais ce vertueux prêtre s'y opposa, et se jetant à ses genoux lui demanda pardon de la peine qu'il lui faisait.

En 1669 il fut choisi par M. l'archevêque de Paris comme l'un des plus éclairés directeurs de son diocèse pour faire des conférences spirituelles aux religieuses de Port-Royal et les admettre à la participation des sacrements. Ce fut le premier fruit de la paix de Clément IX. Les religieuses prirent une très grande confiance en lui. On peut voir les lettres que M. l'abbé de Ste Marthe écrivit à ce père. L'abbesse lui écrivit aussi pour lui témoigner sa reconnaissance qu'elle et toutes ses religieuses conservaient pour la grâce qu'elles avaient reçue par son ministère. « Je ne prends, lui dit-elle, M. R. Père, la liberté de joindre ce mot à la lettre de M. de Ste Marthe que pour vous témoigner, au nom de toute notre communauté, une éternelle reconnaissance pour la grâce que nous avons reçue de Dieu par vos mains et pour la charité qui vous a rendu envers nous le ministre saint d'une faveur si extraordinaire. Tous les ans nous renouvelons le sentiment et la mémoire de notre bonheur, et nous disons avec vérité en parlant à Dieu qu'à proportion de la grandeur des peines dont notre coeur avait été rempli, ses consolations et ses grâces l'ont depuis comblé de joie. Elle ne sera jamais parfaite néanmoins que quand vous nous aurez obtenu de la bonté de J.C. la grâce de nous nourrir et de croître par la vertu des divins sacrements que nous fréquentons. Nous le supplions de vous rendre dans une glorieuse éternité la charité que vous avez eue pour nous. »

Le P. de Ste Marthe, général de l'Oratoire, fut le visiter dans sa dernière maladie. Il se mit à genoux aux pieds de son lit. Il y pria longtemps, et dans la ferveur de son oraison, il fit voeu d'aller de pied à N.D. des Vertus pour demander à Dieu sa guérison. Il écrivit ensuite à M. le cardinal Le Camus, et après lui avoir parlé de la crainte et de la frayeur pour la mort dans laquelle il se trouvait depuis sa maladie, il le pria de l'aider du secours de ses prières et de ses avis, et l'exhorta à modérer ses austérités.

« Mon R. Père, lui répondit ce grand cardinal, j'ai prié Dieu pour vous. J'ai adoré J.C. dans le jardin des Oliviers pendant la semaine Ste et je l'ai prié qu'il vous guérît de vos craintes par le mérite des siennes. Je ne puis comprendre comment un chrétien peut craindre la mort qui est « votum christianorum ». Lisez le traité de St Cyprien de la mortalité, et après cela

vous aurez envie de sortir de la vie. Le récit qu'on vous a fait de moi, vous fait croire que j'ai ces sortes d'envie, mais c'est à moi de craindre la mort et à demander à Dieu le temps pour faire une bonne et sérieuse pénitence. L'emploi où la Providence m'a mis, m'en donne assez de moyens, si j'en savais faire un bon usage, mais je suis si plein d'orgueil, que je gâte l'ouvre de Dieu. Les difficultés où je me trouve de me renoncer dans la prière et de mortifier mes regards, mes paroles et mon âme, m'obligent à faire ces mortifications corporelles, et je frappe sur la bête pour gagner le capable. L'Eglise n'ordonne point ces choses, mais elle les aime et les conseille; et quand Dieu donne de l'attrait, et que les forces augmentent encore en ses rencontres, elle devient un précepte. Je vous ai autrefois marqué bien des raisons de mes peurs et de celle de mes diocésains qui m'obligeraient à honorer la pénitence. Si je n'étais pas capable de les supporter, vos prières suppléeraient à mes immortifications. Je n'ai jamais eu la vie d'un saint, qui n'ait été pleine d'austérités corporelles. Je n'ai jamais lu que un saint, sinon vous, ne soit mêlé de donner des avis pour les modérer. Ne vous laissez donc jamais, mon cher Père, entraîner à ces sortes de discours populaires. Blâmez-moi au contraire de ma lâcheté et de ma tiédeur. Ayez de la joie de ce que je travaille à réparer la faute que vous avez faite en traitant un aussi grand pécheur que moi avec tant de douceur et de condescendance. Enfin soyez bien persuadé et convaincu que je suis un lâche et un infidèle. On est loué et estimé du monde quand on fait la moitié de son devoir; mais Dieu nous condamne pour l'autre moitié à laquelle nous manquons. Je y pensais l'autre jour fort sérieusement, et je tremblais de voir qu'il me fallait aller rendre compte présentement, je n'avais rien à montrer que des misères. Ego vir videns paupertatem meam, ayez de pitié, mon R. Père, et donnez moi de votre abondance. Jesus. etc. »

A la lecture de cette lettre, ses frayeurs se dissipèrent, et il envisagea la mort d'un œil plus tranquille. Enfin, après avoir mené une vie languissante pendant plusieurs années, il rendit paisiblement son âme à son créateur le 10 oct. 1681 dans la maison de l'Institution à Paris. Il était âgé de 76 ans dont il en avait passé près de 50 dans la Cléricature. On a vu pendant sa vie qu'il avait fait plusieurs miracles. M. le marquis de Laigue lui attribuait la guérison d'une femme malade; mais ses plus grands miracles furent plusieurs conversions de juifs, d'hérétiques et de plusieurs pécheurs endurcis, que Dieu opéra par son ministère.

Ouvrages :

I Méditations sur le baptême avec des réflexions succinctes sur les états, les mystères, les perfections de J.C et sur les Dimanches de l'année. Paris 1679 in 12. Il fut imprimé à son insu. Cet ouvrage est clair, plein d'onction, solide, et peut beaucoup aider une âme fidèle qui est déjà en train d'aimer et de servir Dieu. Les personnes éclairées qui ont lu cet ouvrage, ont reconnu qu'on ne pouvait mieux prendre la dévotion dans sa source ni la faire couler par des canaux plus purs que fait l'auteur de ce livre

II 2 vol. Catéchisme selon une méthode particulière à l'usage des missions de l'évêché. Ce catéchisme est fort estimé et conservé à l'Inst. de Paris, 2 vol. in 12

III Traité sur les perfections de Dieu.

IV Autre traité sur les vertus chrétiennes.

V Autre sur les moyens de recevoir le St Esprit

VI Règlement pour passer saintement la journée. Tous ces ouvrages sont pleins d'une onction admirable mais il n'a jamais voulu permettre qu'on en imprimât aucun pendant sa vie.

VII Le Nouvel Adam expliqué par dialogues, par M. Bouchard, prêtre de l'évêché Paris 1667 in 12

VIII Pratique pour s'unir à J.C. et lui rendre les devoirs de religion par M. Bouchard pr. de l'Oratoire à la suite de ses méditations.

M. Pirot, dans l'approbation qu'il donna au livre des Méditations sur le baptême, dit que la modestie de l'auteur lui impose silence, et l'empêche de faire l'éloge de sa vertu.